

fenêtres s/ cours

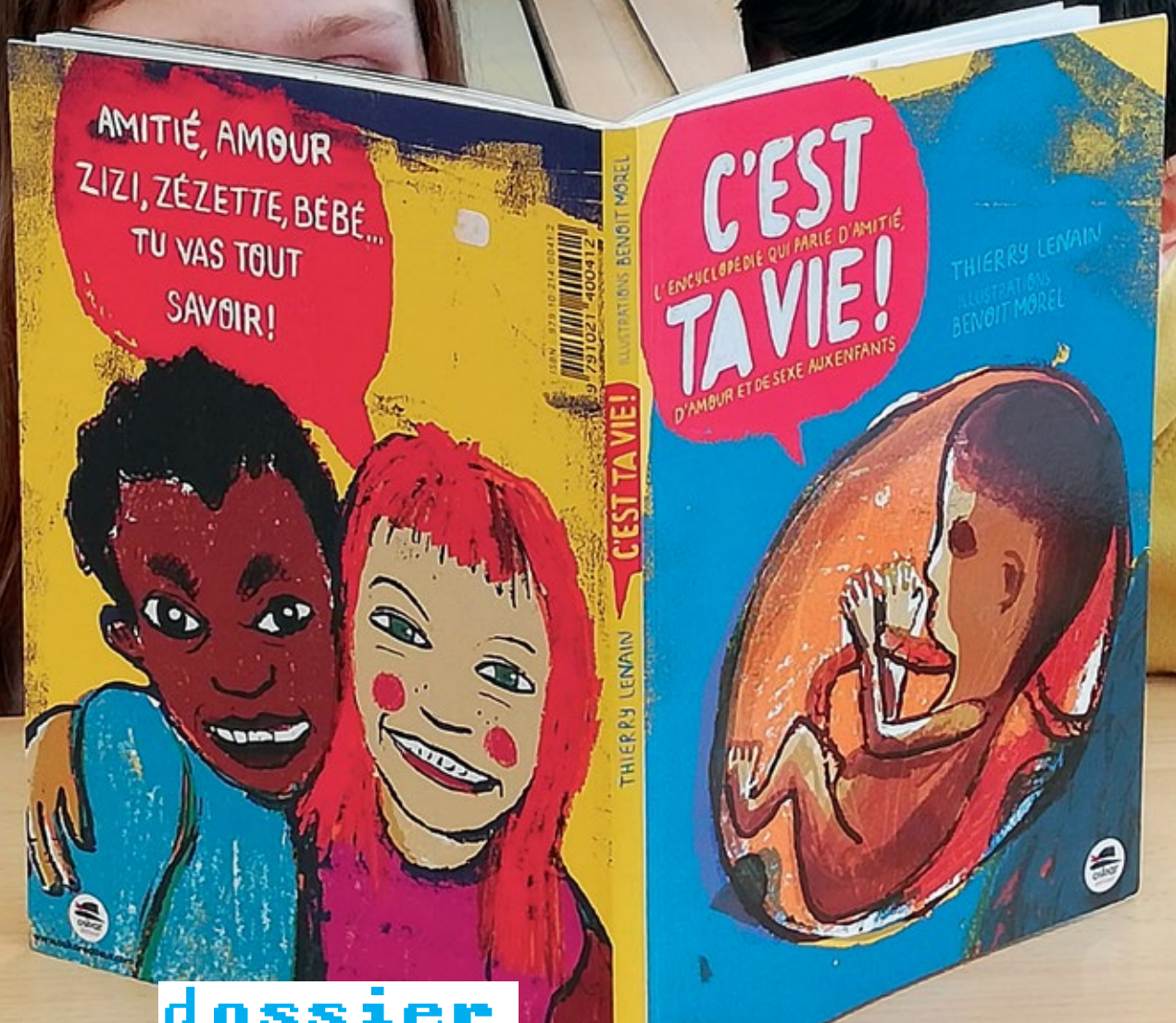
17 mars 2023
Numéro 488

Le journal de la FSU-SNUipp



actu

retraites / salaires
/ pacte



dossier

Sexualité, c'est pas tabou

grand-
angle

Chauny dit
non aux
fermetures
d'écoles

Retraites Salaires Carte scolaire

STOP au mépris !



RESPECT
Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !



12 dossier Sexualité, c'est pas tabou

Malgré un prescrit flou, le manque de connaissances théoriques et de formation des PE, enseigner l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge apparaît comme essentiel.

5 L'enfant Grandir au sein d'une famille homoparentale

6
actu
Travailler ni plus ni plus
longtemps ! 8/ Le pari du collectif
/ Réforme : moins de retraité·es
dans les associations 9/ Retraites :
le compte n'est pas bon ! /
Interview Françoise Lantheaume

10 grand angle Chauny dit non aux fermetures d'écoles

21 métier&pratiques

22/ Quand la difficulté est scolaire 24/ Une Ulis à
l'écran / Grande lessive : Ma cabane et-est la tienne
25/ Interview Pascale Garnier sur la maternelle
26/ La physique à la maternelle 28/ Débuter à
nouveau

30 lire/sortir! Copains comme cochons, mais pas que!



32 société Climat et biodiversité : la spirale infernale 33/ Logement : un mal féminin / Questions à Hakim Khalidi, chef de mission Médecins Sans Frontières

34 interview Rachel Silvera « La retraite est un miroir grossissant des inégalités qui touchent les femmes »

éditorial Les femmes toujours et encore pénalisées

Tout le monde l'a bien compris, la réforme des retraites pénalisera plus les femmes parce qu'elles devront travailler plus longtemps que les hommes. Dans un système qui définit le montant de la pension en fonction d'un nombre d'années et d'un salaire de référence, toutes les discriminations et les inégalités subies par les femmes durant la vie active sont amplifiées à la retraite. De la même façon, quand le ministère demande aux PE



© Millerand/NAJA
L'ÉGALITÉ ÇA S'APPREND

d'exercer des missions supplémentaires rémunérées en dehors du temps de service réglementaire, on sait que cela va concerner majoritairement les hommes, les charges de famille reposant essentiellement sur les femmes. Dans une profession féminisée à 85%, cela n'est pas anodin.

Si le principe d'égalité entre les hommes et les femmes est bien inscrit dans la Constitution, si de nombreuses lois viennent renforcer l'égalité professionnelle, le chemin est encore long pour atteindre une égalité réelle. Dans ce contexte, le 8 mars 2023 aura marqué les esprits par une forte mobilisation partout en France et une volonté d'opérer sur ce sujet un virage à 180 degrés. Pédagogues dans nos classes, c'est à toutes et tous qu'il incombe aussi de relever le défi, dès la maternelle, pour que l'égalité entre les filles et les garçons ne soit plus un combat mais une réalité. L'égalité, ça s'apprend !

GUISLAINE DAVID

FENÊTRES SUR COURS N° 488 du 17 mars 2023 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Guislaine David **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Jean-Philippe Gadier, Claude Gautheron, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApre / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi

RÉGIE PUBLICITÉ: Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00

PRIX DU NUMÉRO: 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



Chez **Jeunesse au Plein Air**, nous militons pour que **tous les enfants** puissent partir en vacances.

En 2021, **5,6 millions** d'enfants ont été privés de ce temps de déconnexion...

C'est dans cette dynamique que JPA organise **la Campagne nationale de solidarité**, destinée à tous les enseignantes et enseignants.

COMMENT PROCÉDER ? SUIVEZ LE GUIDE !

En informant les familles de la présence de comités

En mettant en place une action de solidarité, vos élèves participent au départ en vacances d'enfants.

En faisant un don de votre établissement.

En mettant en place dans votre école un projet solidaire initié par les enfants.

En relayant auprès de vos collègues notre Challenge Oui Recycle.

N'hésitez pas à contacter Farida SAHOUANE : lajpa@jpa.asso.fr ou 01 44 95 81 21

© Maison Bernie



<https://jpa.asso.fr/la-campagne-de-solidarite/>



Grandir au sein d'une famille homoparentale

« Environ 31 000 enfants vivent avec un couple de même sexe, dont 26 000 mineurs » selon l'enquête annuelle 2018 de l'Insee. Des chiffres qui ne prennent pas la pleine mesure des différents types de familles comportant des parents bisexuels, transgenres ou encore les familles monoparentales homosexuelles. « Cela s'explique par le fait que la société a tendance à considérer qu'il n'y a qu'un seul type de famille valable : celle avec un

papa, une maman et des enfants, rapporte Gabrielle Richard*, sociologue de genre. Pour concevoir un enfant, il faut des gamètes complémentaires, ovules et spermatozoïdes. Le pas est rapidement franchi entre ces gamètes et le rôle social de la parentalité. Or, une famille est un regroupement de personnes qui vivent souvent ensemble mais

“IL N'Y A PAS BESOIN D'AVOIR DE LIEN BIOLOGIQUE POUR JOUER LE RÔLE SOCIAL DE PARENT.”

pas obligatoirement et s'offrent soutien, amour et encadrement. La multiplicité des configurations familiales - familles reconstituées, adoptantes, homoparentales ou autres - montre qu'il n'y a pas besoin d'avoir de lien biologique pour jouer le rôle social de parent ».

LE POIDS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis plus de quatre décennies, des études ont, en outre, cherché à montrer quels seraient les

impacts de l'homoparentalité sur le développement de l'enfant, son orientation sexuelle, sa capacité à nommer adéquatement son genre. « La recherche est en incapacité d'établir des impacts négatifs quels qu'ils soient relatifs au fait d'être élevé dans une famille homoparentale », relève Gabrielle Richard. Mais le décalage entre la famille homoparentale et la société hétéro-normée peut être source de tensions à différents moments de la vie de l'enfant. Il peut être confronté à des épisodes de discrimination, violence, ostracisation, harcèlement... qui peuvent avoir un impact sur sa scolarité. « La capacité des adultes des milieux scolaires de s'inscrire comme des alliés, de parler d'homoparentalité, de normaliser les choses vient en prévention de ce type de comportement mais cela reste toujours un peu tributaire de la culture scolaire de l'établissement, ajoute Gabrielle Richard. Beaucoup d'enseignants évitent de nommer les choses par crainte de mal les nommer. Souvent les réponses résident auprès des parents. On gagne toujours à garder des voies de communication ouvertes entre le milieu éducatif et familial ».

NELLY RIZZO

*Auteurice de l'ouvrage « Faire famille autrement », Ed. La collection sur la table.



© Joanna Dorota / Shutterstock

Travailler ni plus ni plus longtemps !

Le projet du « pacte enseignant », tout comme la réforme des retraites, est basé sur une volonté du « travailler plus », accélérant division et inégalité. Inacceptable !

« À cause de Macron / C'est la chute des pensions pour Fatou et Marion / À cause de Macron / Grandes perdantes nous serons / Faut t'le dire sur quel ton ? » Les chants des Rosies (voir ci-contre) accompagnent les cortèges implantés sur tout le territoire à l'appel d'une intersyndicale interprofessionnelle large et unie. Depuis le mois de janvier, les mobilisations montrent par leur ampleur la détermination de la population contre une réforme des retraites inutile et injuste. Les PE, majoritairement des femmes qui seront doublement impactées, prennent largement part aux journées de grève et diverses actions pour bloquer le pays face à un pouvoir sourd, malgré le rejet massif de cette contre-réforme sociétale. L'intersyndicale de l'éducation rappelait dans son communiqué du 4 mars que peu de personnels pourraient « partir en

retraite avec une pension complète à moins de travailler jusqu'à un âge impensable. Enseigner jusqu'à 67 ans n'est souhaitable ni pour les personnels, ni pour les élèves ! Travailler toujours plus longtemps, dans des conditions toujours plus mauvaises et avec un salaire toujours plus faible... ce n'est pas acceptable ! »

DES COLLECTIFS ALTÉRÉS

C'est bien un diktat du « travailler plus » qui se met en place dans le service public d'éducation. Ainsi le « pacte enseignant » se base sur le principe de missions supplémentaires faisant fi de la charge de travail des enseignant.es déclarée à au moins 43 h par semaine pour la moitié des PE*. Les organisations syndicales ont donc claqué la porte des discussions. Les tâches proposées par le ministère, qu'il s'agisse

d'un soutien en sixième ou du dispositif « devoirs faits », individualisent le métier et, placées après la classe, se feront au détriment des échanges en équipe, de rencontres avec les familles... Elles abîmeront d'autant plus les collectifs de travail qu'elles placent dans un rôle hiérarchique les directrices et directeurs qui devront déterminer, répartir et évaluer les missions. Ces dernières participent également d'un traitement de la difficulté des apprentissages hors du groupe classe au risque de stigmatiser certains élèves et d'accroître les inégalités scolaires. Les élèves sont les grands oubliés de ces missions conçues pour répondre à une idéologie et non aux besoins des écoles. Dans un contexte d'inflation et de gel du point d'indice, les PE ne bénéficiant qu'à minima des mesures de revalorisations

inconditionnelles attendues n'auront que cette solution pour espérer augmenter leur paye - et encore selon les possibilités familiales et territoriales, renforçant les inégalités. En effet, si une augmentation de l'ISAE de 800€ bruts par an est une réelle avancée et concernera quasiment toute la profession, la prime d'attractivité prévue dans ce socle de revalorisations ne touchera qu'une partie des enseignant.es. De plus, le choix de revaloriser par de l'indemnitaire et non de l'indiciaire grèvera d'autant plus le montant des pensions. La FSU-SNUipp continue d'exiger une revalorisation pour toutes et tous sans contrepartie et de s'opposer à cette réforme des retraites. Le printemps social est loin d'être terminé.

MATHILDE BLANCHARD

*Note d'Information DEPP n°22.30 octobre 2022



ENGAGÉES ET JOYEUSES

Créées en 2019 au moment de la première réforme des retraites Macron, « les Rosies » réinvestissent le pavé pour mettre en avant les conséquences néfastes sur les femmes de cette loi. Avec leur bleu de travail et leur fichu rouge à pois, inspiré de l'icône américaine Rosie la riveteuse (ouvrière de l'armement dans les années 40), ces collectifs de manifestantes dénoncent le patriarcat, les inégalités entre les femmes et les hommes, soutiennent les mobilisations des infirmières ou des femmes de ménage de l'hôtel Ibis-Batignolles. « On va où l'on juge pertinent d'attirer l'attention sur l'angle genré des inégalités », résume Youlie Yamamoto, cofondatrice des Rosies et porte-parole d'Attac. Le principe de chorégraphies et de détournements de chansons connues avec des paroles revendicatives et féministes s'inspirent de la performance « el violador eres tu » des Chiliennes dénonçant les violences sexuelles. Cet investissement festif des défilés, qui redynamise les manifestations, est aussi un moyen de s'approprier cet espace masculin. « Danser dans une foule procure une sensation très forte, décrit Youlie. On a l'impression de reprendre son destin en main [...] C'est précieux pour les femmes qui ont encore du mal à se voir accorder la parole. »

Tutos en accès libre sur [ATTAC.FR](https://attac.fr)

Le pari du collectif

Les pratiques collaboratives ont des « effets bénéfiques sur les résultats des élèves, le climat d'apprentissage et le bien-être au travail des enseignants » selon le rapport de l'IGESR* de décembre 2022. Il fait le constat que l'intérêt renouvelé pour ces pratiques est présent à tous les échelons du système éducatif et que les bénéfices de telles pratiques s'appuient « sur



©Milerand/NAJA

des résultats solides issus de la recherche » et « ne sont plus à démontrer ». Il pointe la nécessité de temps de concertation

institutionnalisés pour concevoir, mettre en œuvre et réguler les pratiques coopératives. Il préconise également de la « formation à et par la coopération » et davantage de communication pour « faire connaître les effets bénéfiques sur le bien-être à l'école et les apprentissages ».

Le ministère serait bien avisé de suivre ces recommandations.

* Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche.

Réforme : moins de retraités-es dans les associations

Selon une étude de l'IFOP de 2016, 35 % des Françaises et Français de 65 à 85 ans étaient investis dans du bénévolat associatif. Si on y ajoute celles et ceux qui œuvrent dans d'autres structures, notamment les conseils municipaux, ou s'impliquent dans l'entraide directe de proximité, ce pourcentage avoisinait les 50 %. Des chiffres qui donnent la mesure de l'engagement des retraités-es dans les

actions de solidarité. Différer l'âge de départ à la retraite, c'est aussi affaiblir ce réservoir d'acteurs sociaux et dégrader leur investissement dans des structures collectives. C'est pourquoi de nombreuses associations se joignent au monde du travail pour rejeter une réforme qui pèsera sur leurs activités. Dans un récent communiqué, les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa) rappellent que

« les associations sont parmi les principaux acteurs du bien-être des Françaises et des Français » et que « reculer l'âge du départ à la retraite participe à faire diminuer le temps bénévole dans sa globalité. » Pour ce mouvement d'éducation populaire, « une réforme des retraites digne de ce nom devrait prendre en compte, d'une manière ou d'une autre, ce temps de bénévolat dans le calcul des droits individuels à la retraite. »

Un CNED néolibéral

Laurence de Cock et Frédéric Grimaud signent une enquête sans concession concernant le Centre national d'enseignement à distance devenu « une machine à casser l'école ». Le CNED, où « les élèves sont des clients et le savoir une

marchandise », maltraite les enseignant-es, souvent en postes adaptés, qui subissent, totalement isolés-es, la pression d'un management d'entreprise. Les conclusions sont à retrouver sur le blog Médiapart de Laurence de Cock.

Focus

EFFECTIFS : BAISSÉ GÉNÉRALISÉE, MAIS INÉQUITABLE

« La taille des classes dans les écoles publiques continue de baisser », conclut la note de février 2023 de la DEPP. Cette tendance, progressive en maternelle, plus marquée en élémentaire depuis 2017, serait le fruit du dédoublement en éducation prioritaire (EP). Une mesure qui, d'après la Depp, n'aurait pas privé de moyens les classes non dédoublées de l'EP, ni les écoles rurales ou urbaines hors EP dont les effectifs baissent également. L'examen des données révèle toutefois de grandes disparités. En EP, les CP perdent ainsi 9,2 élèves entre 2015 et 2022 contre seulement 1,5 en CM2. En regard de la baisse générale de 5,5 élèves en REP+, la moyenne ne recule que de 1,4 point hors EP. En rural, la baisse est en fait due à la diminution plus rapide du nombre d'élèves par rapport au rythme des suppressions de classes. Par ailleurs, les dédoublements, financés par des suppressions de postes dans le second degré pourtant en progression démographique, ont entraîné la disparition des PDMQDC*. Et le retrait de 1117 postes à la rentrée retarde l'accélération attendue d'une baisse uniforme des effectifs.

* « Plus de maîtres que de classes »

Stratégie numérique

L'État a conduit une réflexion qui a abouti à une « stratégie sur le numérique pour l'éducation ». Il propose notamment de renforcer la coopération autour des projets mobilisant le

numérique ou de fournir outils, ressources et formations aux PE... L'histoire ne dit pas si ce nouveau plan sera accompagné des indispensables moyens nécessaires.

Retraites : le compte n'est pas bon !

Report du départ à 64 ans et allongement de la durée de cotisation uniformément portée à 43 annuités dès 2027 sont les deux mesures phares du projet de loi du gouvernement. Pour les justifier, il évoque la progression de l'espérance de vie et des impératifs budgétaires afin de sauver le système par répartition. Pourtant, l'espérance de vie en bonne santé stagne, tandis que le déficit estimé par le Conseil d'orientation des retraites n'atteindrait que 10 milliards sur les 340 milliards d'un système excédentaire depuis 2021. La croissance de la productivité compense largement le rapport démographique décroissant entre cotisations et pensions. Pour financer une réforme plus juste, notamment pour les femmes, une autre répartition des richesses est possible, de l'augmentation des salaires et des cotisations à la suppression des exonérations pour les entreprises.

Françoise, déjà perdante



PE née en 1965, ex-institutrice pendant 15 ans, départ souhaité en 2024, à 59 ans, avec 33 annuités validées (31 ans de service et 2 enfants nés avant 2004).

Avec 132 trimestres cotisés sur 168 requis, sa pension n'égalera que

58,9% de son dernier salaire et sera amputée de 25% de décote (taux maximal). Le projet de réforme n'améliore en rien sa situation.

POUR ANNULER LA DÉCOTE, IL LUI FAUDRAIT EXERCER TROIS ANNÉES SUPPLÉMENTAIRES.

Régis, départ empêché



PE né en mai 1966, départ souhaité en 2028 avec 42 annuités cotisées.

Alors qu'il peut actuellement s'arrêter à 62 ans

avec seulement une décote de 1,25%, **LA RÉFORME L'OBLIGERAIT À ATTENDRE SEPTEMBRE 2030, À PLUS DE 64 ANS.**

Leïla, double peine



Née en 1983, PE à 23 ans, départ souhaité à 62 ans en 2045 avec 39 annuités cotisées.

Son projet de départ, avec une pension de 68% aggravée par une décote de 20%,

serait reporté en 2047. Malgré cette prolongation obligatoire de deux ans,

SA PENSION DEMEURERAIT INCOMPLÈTE ET RÉDUITE DE 10% DE DÉCOTE.

3 questions

FRANÇOISE LANTHEAUME, sociologue, professeure des universités en sciences de l'éducation à l'université Lyon 2

©Mirra/NAJA

1. QU'ÉPROUVENT LES PE EN FIN DE CARRIÈRE ?

Au-delà de la cinquantaine, les PE ressentent l'usure d'un métier de relations, avec une dimension physique marquée en maternelle. En fin de carrière, ils partagent l'expérience de l'accumulation de réformes. Réalisée sans leur assentiment, cette accumulation produit un effet délétère de désabusement car l'impression domine qu'elle ne les a pas aidés à mieux travailler, à répondre aux difficultés liées à l'évolution du public, des élèves et des parents. Une pression renforcée se traduit par des tâches plus nombreuses et complexes, en plus des attentes élevées des familles, le tout dans des environnements de travail pas toujours adaptés. Enfin, ils éprouvent le sentiment que la fin ne cesse de reculer.

2. COMMENT PRÉSERVER LEUR SANTÉ AU TRAVAIL ?

Les PE qui préservent le mieux leur intérêt pour le travail et donc leur santé bénéficient du soutien d'un collectif de travail. Ce sont ceux qui se créent des marges d'autonomie, développent une distance critique à l'égard des injonctions. Ils savent que

travailler, ce n'est pas appliquer la règle, mais l'adapter et l'interpréter. Une injonction n'a de sens que si on en fait quelque chose d'intelligent par rapport à son public, à ses conditions d'exercice, à son environnement. Les enseignants heureux en fin de carrière trouvent des ressources, non dans l'institution, mais dans la proximité avec des collègues et dans des activités, syndicales, politiques, associatives ou de loisirs, qui leur permettent de maintenir un équilibre entre engagement professionnel et vie personnelle. Enfin, ils se lancent des micro-défis, à une échelle modeste, pour rendre le métier vivant, sans s'y épuiser parce qu'ils ont aussi besoin de lever le pied.

3. QUELLES SERAIENT LES CONSÉQUENCES D'UN ALLONGEMENT DE LA CARRIÈRE ?

Les difficultés s'en trouveraient accrues, en matière d'usure au travail. Les législateurs devraient tous passer une journée de classe à l'école pour se faire une idée de l'enseignement à un nombre élevé d'élèves, avec des injonctions à l'individualisation des apprentissages mais aussi de toutes les dimensions du métier hors la classe. Pour les enseignants, l'allongement de la carrière correspond à un risque d'augmenter leurs problèmes de santé au travail mais c'est aussi un nouveau signe de manque de reconnaissance de leur métier. PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK BROCK

Chauny dit non aux fermetures d'école

Dans la commune de Chauny dans l'Aisne, des parents d'élèves se mobilisent pour conserver l'école maternelle Brouage et l'école élémentaire Cadet du quartier Nord, classé politique de la ville.

«Liévin, si tu savais, nos écoles, nos écoles! Liévin si tu savais, on fera tout pour les sauver!». En ce jeudi 9 février, le froid sec n'a pas découragé parents, enfants, élus de l'opposition et la FSU-SNUipp de manifester dans les rues de Chauny, dans l'Aisne. Ils défilaient contre les fermetures de l'école élémentaire Cadet et de la maternelle Brouage, fermetures décidées par le maire et bien vite approuvées par la Dasen. «*Nous avons organisé une journée « école morte » pour montrer au maire que cette décision va à l'encontre de ce que veulent les familles*», explique Jessica Richetez, mère d'élèves élue. Et manifestement l'appel a été entendu, seulement 14 élèves sur 110 étaient présents à l'école Cadet. Dans cette ville d'environ 12 000 habitants, le maire Emmanuel Liévin a annoncé sur les réseaux sociaux en décembre dernier, la fermeture de ces écoles situées dans les quartiers Nord



et la rescolarisation des élèves dans les écoles voisines. Un choix que l' élu n'a pas souhaité commenter malgré les nombreuses sollicitations de Fenêtres sur Cours. Cette décision fait réagir. Pour Francis Hérédia (PCF), élu de la majorité issue de la liste d'union comprenant des élus de gauche, «*c'est un choix incompréhensible et inacceptable! Ce n'est pas le rôle d'un maire de fermer les écoles, de remettre en cause le service public de l'éducation nationale. Cette décision n'avait pas été communiquée à l'ensemble des élus municipaux et n'a pas fait l'objet d'une délibération*». Un avis partagé par Alban Delforge, élu de l'opposition du centre, «*les fermetures se font dans un quartier poli-*

tique de la ville, un des plus défavorisés de la commune où le niveau de revenu est parmi les plus bas de l'Aisne, environ 6 000 euros annuels par foyer». Ces deux fermetures d'école interviennent dans un contexte de réduction de postes au niveau national. En effet, 1 117 suppressions sont prévues dans le premier degré pour la rentrée 2023 sur l'ensemble du territoire. Un solde négatif qui se répercute sur de nombreux départements, dont l'Aisne qui doit rendre 17 postes. La proposition du maire est donc une aubaine pour la Dasen, représentante de l'État, qui, sans entrer en conflit avec la municipalité, peut fermer huit classes et n'en ouvrir que quatre sur l'ensemble de la commune.

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

Les équipes des écoles concernées s'insurgent. «*Cette annonce a été un véritable choc*, explique Nadège Marcus, directrice de l'école élémentaire Cadet, *d'autant qu'il y a davantage d'élèves prévus pour la rentrée 2023, 10 CP en plus. Les effectifs ne justifiaient même pas une fermeture de classe!*». La directrice déplore tout aussi vivement la disparition de l'école qui joue un rôle social fort dans ce quartier prioritaire. «*Le lien avec les familles est important, elles nous font confiance et sont très inquiètes pour l'avenir*», précise-t-elle. Pour Virginie Westelle, parent d'élève élue à l'école maternelle Brouage, c'est la colère qui

domine. «*Le maire invoque le nombre de classes inoccupées du fait de la baisse de la démographie depuis plusieurs années, les hauteurs de plafond et le coût énergétique que cela engendre. Il se fiche qu'on ait besoin de notre école dans notre quartier*».

L'école Cadet est un bâtiment de douze classes : six accueillent les classes du CP au CM2 et le dispositif Ulis, les autres permettent de réaliser diverses activités comme arts plastiques, chorale, théâtre. Des salles sont dédiées au RASED et à la bibliothèque qui sert aussi de lieu de réunion pour l'équipe enseignante. Autant d'espaces qui pourraient être réaménagés pour accueillir les élèves de maternelle. «*Nous avons proposé de fusionner les deux écoles afin de garder une école de quartier*, précise Virginie Westelle, *mais notre proposition n'a pas été entendue*». Lors de l'audience avec la Dasen et le préfet, la FSU-SNUipp s'est appuyée sur des critères objectifs comme la stabilité des effectifs, l'impact sur l'inclusion des élèves avec la réorganisation du dispositif Ulis, le fait que les écoles situées dans un quartier politique de la ville restent le seul service public de proximité. Elle a aussi dénoncé le manque de concertation et surtout elle a fait valoir que la décision n'a pas été validée par le conseil municipal. «*Sans compter que cette fermeture va servir très certainement l'école privée située juste en face de l'école maternelle Brouage*», s'indigne le représentant de la FSU-SNUipp, Guillaume Hily. Mais ni le préfet, ni la Dasen n'ont changé leur fusil d'épaule. Au CDEN du 10 février dernier, les fermetures d'écoles ont été prononcées. Le préfet s'est engagé à revenir sur cette décision si le conseil municipal l'invalidait. «*Tant que ce n'est pas voté, on se battra pour nos écoles et nos enfants*, rapporte la mère d'une élève. *Nous allons organiser des rassemblements avant chaque conseil municipal pour faire pression sur les élus*». À Chauny, comme dans beaucoup d'autres communes concernées par la carte scolaire, la bataille se poursuit.

NELLY RIZZO

DES MILLIERS DE CLASSES FERMÉES

La rentrée 2023 sera inédite en France du fait d'un solde négatif en dotation de moyens d'enseignement, une situation qui ne s'était pas produite depuis 2012. Selon l'enquête de la FSU-SNUipp au 5 mars, les 1 117 suppressions de postes se traduisent déjà par 4 679 fermetures de classes actées dans l'ensemble des départements pour seulement 2 489 ouvertures, soit un solde négatif de 2 190 classes. Alors qu'il reste un grand nombre de classes avec des effectifs à plus de 25 élèves, la baisse démographique aurait dû permettre d'améliorer les conditions d'apprentissage. Ces fermetures constituent un vrai recul du service public d'éducation. Par ailleurs, rien n'est fait pour compenser le manque de plus en plus criant de personnels remplaçants, RASED... L'école a besoin d'autres perspectives, c'est pourquoi le syndicat demande un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel permettant le recrutement massif de PE.

dossier

La sexualité, c'est pas tabou

Malgré un prescrit flou, le manque de connaissances théoriques et de formation des PE, enseigner l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge apparaît essentiel. De récents rapports prouvent même qu'il y a urgence à donner plus de place et d'importance à cet enseignement face aux enjeux d'égalité femmes-hommes et à la persistance des violences sexistes et sexuelles.

La sexualité, c'est pas tabou

« Est-ce que l'amour dure longtemps ? », « À quoi peut-on savoir si on est une fille ou un garçon ? », « Pour moi, aimer ce n'est qu'aimer sa famille », « Il n'y a pas de problème si on est un garçon et qu'on aime un garçon, si on est une fille et qu'on aime une fille »...

C'est par l'intermédiaire de petits mots écrits anonymement par ses élèves que Cécile Ropiteaux, enseignante en CM2 à l'école Beaumarchais de Dijon, construit les séances d'éducation à la sexualité (EAS) (pages 16-17). Un enseignement complexe et basé sur l'intimité, qui peut parfois déstabiliser les PE en l'absence de prescrit clair et de connaissances théoriques suffisantes. Si les premières initiatives scolaires visant la prévention et l'information à la sexualité remontent aux années 1970, la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception rend obligatoires en 2001 une information et une éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogènes. La circulaire du 12 septembre 2018 est venue fixer le cadre pédagogique de cet apprentissage au carrefour de la biologie, de la psychologie et des émotions, du droit et des comportements sociaux (page 16). Pourtant, selon un rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) datant de juillet 2021, moins de 15% des élèves bénéficient de trois séances d'EAS en école primaire et au lycée (moins de 20% en collège). Trois associations (Planning familial, SOS Homophobie et Sidaction) ont d'ailleurs annoncé le 1^{er} mars dernier attaquer l'État en justice pour « défaut de mise en œuvre de la loi » de 2001.

NI FORMATION, NI MANUELS

Dans la lutte contre les stéréotypes et tabous en tous genres, l'éducation à la sexualité implique les élèves et leurs familles autant que la profession enseignante. Chaque PE aborde ainsi l'EAS à l'aune de sa propre personnalité et des objectifs pédagogiques qu'il se fixe. « *Le but est que mes élèves aient des principes, notamment le respect des désirs de l'autre*

©Millefanci/NAJA



PAS QU'UNE AFFAIRE DE GRAND-ES...

Si depuis la dernière circulaire du 12 septembre 2018, l'éducation à la sexualité (EAS) ne s'adresse plus aux élèves du cycle 1, le programme définit la maternelle comme un lieu où les enfants apprennent à vivre ensemble. En classe, dans la cour de récréation ou à la cantine, des liens affectifs se développent et les élèves doivent apprendre à gérer leurs émotions. Ils vont aussi apprendre à mieux connaître, maîtriser et prendre soin de leur corps, comprendre qu'il leur appartient, identifier les ressemblances et les différences entre filles et garçons, acquérir des connaissances autour de la naissance. La prise de conscience de la diversité des modèles parentaux et le questionnement des stéréotypes de genre sont travaillés tout au long du cycle. C'est aussi l'occasion de réfléchir à des situations où l'élève peut devenir auteur d'actes répréhensibles (insultes, moqueries...). Autant de savoirs et de compétences qui s'avèrent indispensables à la construction des apprentissages et concourent à l'EAS.

et de soi-même », souligne Cécile Ropiteaux. « Nous n'avons ni formation, ni manuels, constate Céline Sierra, enseignante à l'école élémentaire des Garennes à Nantes. On ne part pas d'une page blanche mais de nos conceptions, de nos pudeurs ». « Le sujet est difficile à aborder, il faut sortir de nos normes, nous dé-ranger ! », confirme sa binôme de classe, Rachel Cargouet (page 18).

ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SA CONSTRUCTION

Selon Séverine Ferrière, professeure en sciences de l'éducation, parmi les pistes pédagogiques possibles, « *il faudrait avoir plus de temps de formation initiale et continue, un travail plus approfondi sur la*

façon dont chaque discipline peut concourir à cet enseignement et des lieux pour échanger sur les pratiques afin de construire un projet sur plusieurs années ». Autres leviers qu'il conviendrait d'actionner : un investissement plus important des champs pédagogiques relevant des dimensions affectives, juridiques et sociales de l'EAS sans restreindre les séances au seul champ biologique. Des approches qui peuvent être abordées dès l'école maternelle. « *Les enfants vivent dans le même monde que les adultes, ils questionnent sur la vie quotidienne et sont exposés aux médias, ajoute Séverine Ferrière. Ils reproduisent ce qu'ils observent dans une société où la dimension stéréotypée des activités commence très tôt.*

L'école est là pour ouvrir le champ des possibles et faire réfléchir ». Se donner le droit de différer le traitement des interrogations des élèves permet également aux PE de prendre le temps de se documenter, de trouver des formulations précises et non stigmatisantes.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Face aux chiffres alarmants du rapport 2023 sur l'état du sexisme en France publié par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) – près d'un quart des hommes de 25 à 34 ans estime qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter ; 80% des

“Les enfants vivent dans le même monde que les adultes, ils questionnent sur la vie quotidienne et sont exposés aux médias.”



Trois champs à explorer

L'éducation à la sexualité recouvre de nombreuses notions à aborder tout au long de la scolarité. La faire vivre n'est pas si simple.

« À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité », indique la circulaire du 12 septembre 2018. Mais alors, de quoi s'agit-il ? L'éducation à la sexualité (EAS) recouvre des savoirs à l'intersection de trois champs d'enseignement : un champ biologique (reproduction des êtres vivants, différences morphologiques, description et identification des changements du corps, étude et respect du corps), un champ psycho-émotionnel (respect de soi et des autres, intimité et respect de la vie privée) et un champ juridique et social (égalité fille-garçon, prévention des violences sexistes et sexuelles, droit à la sécurité et à la protection, prévention des mésusages des outils numériques et des réseaux sociaux). Autant d'éléments des programmes qui relèvent de l'ensei-

gnement scientifique, moral et civique, artistique mais aussi de l'éducation physique et sportive ou encore de l'étude de la littérature jeunesse. Les PE peuvent aussi se saisir des opportunités qu'offre la vie de classe pour enseigner l'EAS. Trois séances annuelles a minima sont à réaliser dès le CP. Afin d'éviter toute incompréhension, les modalités d'application sont présentées au conseil d'école et portées à la connaissance des parents d'élèves lors des réunions d'information de rentrée. Mais, parce qu'ils relèvent souvent de l'intime, aborder ces sujets avec les familles et les élèves peut sembler délicat. Le manque de formation et le peu d'outils institutionnels font dépendre la mise en œuvre de cette éducation de la volonté personnelle des PE.

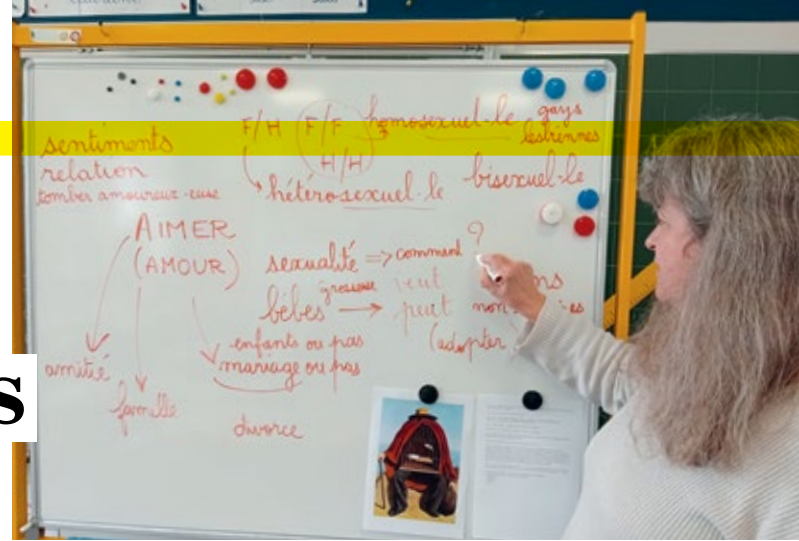


DES SUPPORTS variés pour parler de l'EAS.

Des petits mots pour le dire

Dans la classe de CM2 de l'école Beaumarchais à Dijon (Côte-d'Or), les séances d'EAS se construisent sur les conceptions et les intérêts personnels des élèves pour élaborer du commun.

Comment aborder l'éducation à la sexualité (EAS) avec les élèves ? Cécile Ropiteaux, enseignante en CM2 à l'école Beaumarchais de Dijon (Côte-d'Or), a sa petite idée. En ce mois de février, elle le fait pour la première fois avec sa classe en commençant par laisser carte blanche aux élèves. « Écrivez sur ces post-it vos réflexions, pensées ou questions à propos du verbe aimer », demande-t-elle simplement en distribuant ses papillons de papier. « On peut rester anonyme ? », interroge un élève. L'assurance que « oui » leur étant donnée, chacune et chacun s'y met. Et les petits mots foisonnants révèlent spontanément une grande diversité d'interrogations et de perceptions. « Est-ce que l'amour dure longtemps ? », « À quoi peut-on savoir si on est une fille ou un garçon ? », « Pour moi, aimer ce n'est qu'aimer sa famille », « Il n'y a pas de problème si on est un garçon et qu'on aime un garçon, si on est une fille et qu'on aime une fille », « Ne pas être amoureuse, ça permet de partir en vacances quand on veut »... À la lecture des petits mots, de nombreux doigts se lèvent pour questionner, réagir ou s'étonner. L'enseignante reprend avec les élèves les



idées individuelles, les synthétise et les regroupe en faisant émerger des thèmes communs. Elle écrit au fur et à mesure les mots-clés au tableau : sentiment, amitié, famille, mariage, divorce, adoption, sexualité, grossesse, homosexualité et hétérosexualité. Certaines questions fournissent l'occasion d'apporter des connaissances : « L'inceste est un interdit universel », « le préfixe homo ne signifie pas homme mais semblable et concerne autant les femmes que les hommes ».

BÂTIR DU COMMUN

Ce brainstorming va servir de base à la préparation des séances futures « pour mieux construire ensemble des savoirs communs ». Cécile le fera jusqu'à la fin de l'année en s'appuyant sur divers champs d'enseignement. Les prochaines séquences de sciences seront consacrées à la reproduction des vertébrés et des êtres humains. « Nous travaillerons aussi le vocabulaire anatomique pour qu'il ne prête plus à rire », précise l'enseignante. Passer de termes « bébé » ou poétiques à des mots précis, scientifiques permet que ce vocabulaire devienne un objet d'étude ». Les autres thématiques seront débattues lors de séances d'enseignement moral et civique. D'ici là, albums et documentaires seront mis à disposition, au fond de la classe, proposant des sujets variés et des contenus plus ou moins poussés pour que tous les élèves s'y retrouvent. Les connaissances construites à l'occasion des débats seront formalisées dans des traces écrites. « Le but est aussi qu'ils aient des principes, notamment le respect des désirs de l'autre et de soi-même ». Si Cécile part des préoccupations des élèves, elle abordera aussi le consentement et la prévention des violences sexistes, sexuelles et familiales qui n'ont pas émergé ce matin. « Ça fait partie des enjeux forts de l'éducation à la sexualité », rappelle-t-elle.

3 QUESTIONS À...

SÉVERINE FERRIÈRE, professeure en sciences de l'éducation et formatrice à l'INSPE de la Réunion.

1. FAUT-IL ENSEIGNER L'EAS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ?

POURQUOI ?

Oui, c'est un enseignement important présent dans les programmes depuis les années 70 où l'entrée se faisait par la prévention et l'information à la sexualité. Aujourd'hui s'y ajoutent toutes les dimensions de la vie affective, le développement de l'enfant et le champ juridique et social. Les enfants vivent dans le même monde que les adultes, questionnent sur la vie quotidienne et sont exposés aux médias. Il serait trop facile de dire qu'ils sont trop petits. Dès la maternelle, des interrogations se posent, par exemple, sur le consentement, être amoureux ou pas, ce qu'on a le droit de faire... Il est important d'avoir des espaces pour en parler. De plus, les enfants vivent dans une société où ils reproduisent ce qu'ils observent, où la dimension stéréotypée des activités commence très tôt. L'école est là pour ouvrir le champ des possibles et faire réfléchir. Il ne s'agit pas d'être dans la prescription normative mais simplement d'accompagner l'enfant dans son développement pour qu'il se sente autorisé à être ce qu'il souhaite.

2. COMMENT EXPLIQUER LES ÉCARTS CONSTATÉS ENTRE PRÉSCRIT ET PRATIQUES ?

Des ambiguïtés demeurent dans les textes où l'interdisciplinarité n'est pas suffisamment développée entraînant flou et

incompréhensions. Il y a souvent une méconnaissance du sujet et si de nombreux supports sont disponibles pour les cycles 3 et 4, il y en a peu pour les autres cycles. Le champ biologique est souvent plus investi par les PE car plus familier tandis que les dimensions affectives et juridiques, c'est-à-dire les questions socialement vives, sont davantage laissées de côté. Ces écarts s'expliquent à la fois par un manque de formation initiale et continue, de connaissances et de sensibilisation mais aussi par une représentation biaisée de l'EAS qui n'inclut pas la réalisation de séances en lien avec les stéréotypes de genre, la place des femmes ou encore le consentement. Les représentations sociales influent également. Il n'est pas évident d'aborder les questions affectives et sexuelles car une dimension intime reste présente.

3. QUELLES PISTES PÉDAGOGIQUES ?

Dans l'idéal, il faudrait avoir plus de temps de formation initiale et continue, un travail plus approfondi sur la façon dont chaque discipline peut concourir à cet enseignement et des lieux pour échanger sur les pratiques afin de construire un projet sur plusieurs années. Il faudrait travailler l'EAS dans les trois champs sans le restreindre au biologique. Une des premières étapes est de travailler sur les représentations et les terminologies afin que les PE se sentent plus à l'aise et légitimes pour intervenir et mener des séances. La littérature de jeunesse se révèle être un bon support pour aborder différentes problématiques de l'EAS tout comme les débats philosophiques. Amitié, amour, égalité, inégalité... autant de thématiques qui s'inscrivent dans la transversalité et concourent à la construction des élèves dans le temps.



Ensemble pour se lancer

L'équipe des Garennes de Nantes (Loire-Atlantique) s'appuie sur le collectif de travail pour oser concevoir l'éducation à la sexualité.

Il est midi à l'école élémentaire des Garennes et entre salades et bottereaux, les enseignant-es échangent autour d'une progression à construire. Un conseil de maîtres et maîtresses ordinaire si le sujet n'était pas les trois séances à l'éducation à la sexualité. L'équipe a déjà travaillé sur l'égalité fille-garçon mais n'a jamais abordé cette entrée délicate. L'intention et les enjeux de compenser le manque de formation par une appropriation collective sont partagés, pourtant les premiers échanges restent discrets. Céline Sierra, enseignante en CP-CE2, a apporté quelques livres ressources mais personne n'ose encore les feuilleter... L'arrivée de Barbara Gaury joue alors un rôle de désinhibition. Infirmière rattachée au pôle santé globale de l'enfant (PSGE) de Nantes, elle intervient de la GS jusqu'au CM2, en partenariat avec l'éducation nationale. La présentation de ses outils capte l'attention. Planches, livres ou puzzles du corps sexué permettent d'aborder la connaissance de soi. « C'est important de poser des mots, de nommer précisément et de situer les parties du corps y compris les seins, les fesses, la vulve et le pénis, indique-t-elle. Je fais le choix de ne travailler qu'avec des représentations, jamais avec des photos ». S'appuyant souvent sur des histoires, elle organise des débats sur les sentiments,

l'intimité, le consentement, les risques de violences... Mélanie Bardoux, maîtresse des CP, confirme : « Ce serait réducteur de ne parler que des organes, c'est important de travailler sur les relations. »

AUTORISER À DIRE

Cécile Nerrière, enseignante en CE2-CM1, partage à son tour son expérience. « Je me souviens d'enfants qui après les séances disaient : « Maintenant, on sait ! ». Cela leur permet de sortir de mythes, de représentations stéréotypées ». Elle témoigne également d'une libération de la parole et d'une enfant qui a ainsi pu dénoncer une situation d'inceste. « Je veille aussi à éviter le jugement, en particulier vis-à-vis des pratiques culturelles des familles », ajoute Cécile. L'heure tourne, les documents se mettent à circuler autour de la table. Pour Céline, ce temps de partage est un préalable nécessaire : « Nous n'avons ni formation, ni manuels. On ne part pas d'une page blanche mais de nos conceptions, de nos pudeurs ». Rachel Cargouet, sa binôme de classe, confirme : « Le sujet est difficile à aborder, il faut sortir de nos normes, nous déranger ! ». Barbara renchérit : « Ce ne sont pas les enfants mais nous qui ne sommes pas prêtes ! ». La verbalisation entre pairs des appréhensions, l'aveu du manque de certaines connaissances permettent de lever les premiers freins et de donner une impulsion. Pour Céline, « le groupe permet de gérer la responsabilité collectivement. Grâce à la réflexion en équipe, on se sent autorisé ! ». « Et puis l'élaboration commune d'une progression est importante, elle permet de sortir d'une intervention isolée, sans suite », explique Franck Moroux, directeur et enseignant en cycle 3. Avant la reprise des cours, l'équipe se fixe trois thématiques de travail – les émotions, l'intimité et le consentement – avec une envie palpable de poursuivre les lectures avant la prochaine réunion.

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES

Éduquer à la sexualité, c'est aussi contribuer à la prévention des violences sexuelles chez l'enfant. Selon l'OMS, un quart des adultes déclare avoir subi des violences sexuelles dans l'enfance dont une femme sur 5 et un homme sur 13. Le guide enseignant des *Petits découvreurs de la sexualité*, les livrets *Stop aux violences sexuelles* (éditions Bayard) ou encore la brochure *Quand on te fait du mal* illustrée par Claude Ponti sont autant de supports pour aborder ce sujet délicat avec les enfants. Parler du corps, de l'intimité et de son respect, des émotions... pour aider à reconnaître des situations abusives, déculpabiliser et rompre l'isolement.

CONSEILLÉ AUX ADULTES !

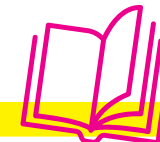
Avant de se lancer, plusieurs ressources peuvent aider à faire le point sur les questions de sexualité, des relations entre les femmes et les hommes ou des rapports de domination. *Le petit illustré de l'intimité* de Tiphaine Dieumegard ou *L'éducation à la sexualité* de Véronique Baranska sont deux ouvrages permettant d'aborder sans tabou les questions d'anatomie, de puberté, d'amour... Les pastilles *Libres !* d'Ovidie et Sophie-Marie Larrouy, dont la saison 2 vient de sortir sur arte.tv, déconstruisent avec humour et pédagogie les diktats sexuels. Les podcasts *Les couilles sur la table* et *Le cœur sur la table* de Victoire Tuillon, le podcast #3 *À l'école, être hétéro ou ne pas être de Camille* décryptent les normes de genre, les divisions binaires et leurs conséquences.

INTERVIEW

Parce qu'il traite, entre autres, de l'éducation à la sexualité au sein d'un chapitre complet,

l'ouvrage « ENSEIGNER À L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS » de Gaël Pasquier,

Fanny Gallot et Naïma Anka Idrissi reste un incontournable (ed. Dunod-2018)!



“Un enjeu d'égalité et d'émancipation”

QUELS SUJETS ABORDER DANS L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ?

ÉLISE DEVIEILLE : L'éducation à la vie affective et sexuelle est à la fois une transmission d'informations et un encouragement à la réflexion critique sur les représentations, les idées reçues ou les rapports de pouvoir. En primaire, sauf à répondre aux interrogations des enfants, on aborde peu les pratiques sexuelles, on parle surtout du corps et des relations affectives. Comment construit-on une relation amicale ou amoureuse ? Comment les stéréotypes de genre et les rôles assignés nous limitent-ils ? En anatomie, on peut choisir de souligner plutôt nos similitudes : en comparant par exemple le fonctionnement du pénis avec celui du clitoris. De même, il est important de déconstruire le tabou et la honte autour du sang menstruel en parlant des règles à tout le monde, pas simplement aux filles.

COMMENT L'ÉCOLE PEUT-ELLE AVANCER ?

É.D. : Évidemment, il faut donner les moyens pour accompagner des circulares que l'on ne sait pas mettre en œuvre par un soutien institutionnel

“Interroger les valeurs normatives intégrées est un travail minutieux et une habitude à prendre.”

relatif. En formant les personnels, en proposant des ressources actuellement réduites - en particulier pour la tranche des 8-13 ans - en inscrivant l'EAS dans l'emploi du temps, nous pourrions sor-

tir d'une dépendance de volontés personnelles et ouvrir à un possible continuum solide. Je pense aussi qu'il faut sortir d'une pédagogie de la tolérance. L'École a tendance à encourager les personnes conformes aux normes, à « tolérer » les minorités, c'est-à-dire à s'octroyer le droit de les « autoriser » à exister, loin d'un rapport de respect mutuel égalitaire. Il s'agit d'une part de basculer vers une pédagogie inclusive et d'autre part vers une pédagogie critique des normes.

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR CES PÉDAGOGIES ?

É.D. : La pédagogie inclusive vise l'égalité, elle consiste à ne pas s'adresser qu'aux personnes « conformes aux normes », à faire en sorte que personne ne se sente invisible ou anormal. Présenter, par exemple, une pluralité des familles dans la littérature jeunesse en sortant de la famille nucléaire « un papa, une maman ». Éviter aussi de considérer une relation fille-garçon comme systématiquement amoureuse par nos taquineries. Il s'agit de sortir de perspectives hétéronormées actant l'hétérosexualité comme une norme supérieure à suivre. Éviter de considérer que la catégorie de sexe assignée à la naissance correspond automatiquement à l'identité de genre ou de rester dans une vision du monde du point de vue masculin. Cette pédago-

gie s'appuie sur un langage démasculinisé, qui inclut les femmes et les non-binaires, et fait en sorte de représenter les êtres humains dans leur diversité. Interroger les valeurs normatives inté-

grées, dont beaucoup sont oppressives et que l'école participe à reproduire, est un travail minutieux et une habitude à prendre. La pédagogie critique des normes vise l'émancipation en soulignant les rapports de pouvoir entre « norme » et « hors-norme » pour les déconstruire. Il s'agit ainsi de travailler la question des inégalités, des discriminations, de leurs conséquences.

Interroger par exemple la présomption d'hétérosexualité qui oblige « les autres » à un *coming out*, une exigence d'annonce sans réciprocité.



BIO

Élise Devieille, docteure en sociologie, formatrice à l'association Épicène, traductrice d'un manuel d'éducation à la vie affective et sexuelle : « *Le livre le plus important du monde* » à paraître fin 2023.

EN QUOI CETTE ÉDUCATION PEUT-ELLE PARTICIPER À RÉDUIRE LES VSS* ?

É.D. : Les violences faites aux femmes et aux enfants relèvent non pas de criminels marginaux mais d'une tragique normalité. Les violences patriarcales sont systémiques, prennent source dans les rôles de genre, empreints de culture du viol ou de l'inceste. Il est donc essentiel de

les travailler. De même, construire et favoriser l'empathie vise à éviter la déshumanisation de l'autre et prévenir les agressions d'une manière générale. Enfin, la question de l'intégrité physique et du consentement progresse. Nous sommes passés du « qui ne dit mot consent » à « quand c'est non, c'est non », puis à la possibilité d'un consentement qui ne soit pas une absence de « non » mais un « oui » exprimant le désir. C'est une base mais ce consentement reste inégalitaire puisque demandé par les hommes aux femmes dans des conditions où des pressions perdurent. Nous pourrions ambitionner la libre participation active et enthousiaste de tous les partenaires ! Réfléchir de manière critique sur les normes de genre favorise le développement de futurs adultes basé sur un respect mutuel, libéré de pouvoirs de domination. Cela dépasse une simple transmission de connaissances, il y a bien un enjeu d'égalité et d'émancipation.

*VSS : violences sexistes et sexuelles

**ON N'A PAS
RÉPONSE À TOUT
MAIS ON RÉPOND
TOUJOURS
PRÉSENT.**

Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver,
les Restos seront toujours là pour vous.
Faites un don sur restosducoeur.org



Chloé

PAGE **22**

Quand la
difficulté est
scolaire

PAGE **26**

La physique à
la maternelle

PAGE **28**

Débuter à
nouveau

**MÉTIER
& PRATIQUES**

QUAND LA DIFFICULTÉ EST SCOLAIRE

DÉCRYPTAGE



© Africa Studio/Shutterstock

Le choix ministériel de faire intervenir les PE en collège en direction des « élèves en difficulté » réinterroge la prise en charge de la difficulté scolaire dans notre système éducatif.

Du redoublement dans la même classe au recours actuel à des personnels paramédicaux en dehors de l'école, la valse-hésitation des modalités de prise en charge de la difficulté scolaire a de quoi déconcerter. Depuis les années 50, l'institution scolaire apporte des réponses qui se sont pour la plupart avérées insatisfaisantes et même contre-productives. Le redoublement des années 60, qui partait du principe

que la répétition était de nature à « faire entrer dans la tête » ce qui résistait aux apprentissages, fait maintenant figure d'exception dans le panel des solutions proposées aux élèves et à leur famille. La constitution de classes de niveau homogène, assumée dans les années 70, a elle aussi fait la preuve de son inefficacité et a contribué au creusement des inégalités*.

QUAND L'AIDE SORT DE L'ÉCOLE
À partir des années 70, les GAPP**, devenus RASED en 1990, sont des dispositifs pleinement intégrés à l'école primaire. Accessibles pour la majorité des élèves, ils sont aussi un vrai soutien pour les enseignant-es. Constitués d'aides à dominante pédagogique, rééducative et psychologique, ils « *renouvellent le point de vue sur la difficulté mais aussi l'approche pédagogique et permettent de relancer la dynamique d'apprentissage, de développement* », explique Jacques

Bernardin du GFEN. Mais un virage est pris à la fin des années 2000 quand, rationalisation budgétaire oblige, les postes de RASED se raréfient. Les quinze dernières années ont été marquées par un recours de plus en plus important à des personnels para-médicaux (orthophonistes, psychomotricien-nes...). Ces professionnel-les, dans leur fonction de soin répondant à une pathologie identifiée, complètent le travail des PE. Ceux-ci, au sein de l'école, prennent en compte l'enfant dans sa position d'élève rencontrant des obstacles inhérents à tout apprentissage. La faiblesse des moyens alloués à l'école (personnels spécialisés, formation...) a pu contribuer à orienter les élèves en difficulté plutôt vers le soin que vers l'aide au sein de l'école. Le désengagement de l'État conduisant à cette « externalisation » fait alors peser sur les familles plutôt que sur l'école, la responsabilité de la remédiation scolaire.

D'AUTRES PISTES À EXPLORER

L'expérience de plusieurs années du dispositif « Plus de maîtres que de classes » en réseau d'éducation prioritaire a fait naître des espoirs chez les enseignant-es. Ce dispositif, mis en place en 2013, progressivement remplacé par les CP à 12 dès 2017, a permis de porter un autre regard sur la difficulté scolaire en redonnant du pouvoir au collectif enseignant. La différenciation pédagogique, véritable gageure avec des effectifs chargés, devient alors possible et permet non seulement de prendre en charge mais surtout de prévenir la difficulté scolaire. Prometteur pour bon nombre

d'enseignant-es qui en demandaient la généralisation, ce dispositif a été stoppé avant d'être évalué. Pierre Merle (2016), sociologue de l'éducation, rappelle que d'autres pistes sont encore ouvertes : les recherches scientifiques montrent aussi les effets positifs de la scolarisation à deux ans et des politiques de mixité sociale des établissements. Enfin, pour les élèves en difficulté scolaire, la réduction du nombre d'élèves par classe constitue une politique particulièrement efficace.

CLAUDE GAUTHERON

*Marie Duru-Bellat 1997

**Groupe d'aide psycho-pédagogique de 1970 à 1990

© Millerand/NAJA

FLORENCE SAVOURNIN, maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation université Toulouse Jean Jaurès.

COMMENT INTERPRÉTER L'ESSOR DES AIDES EXTÉRIEURES À L'ÉCOLE ?

« Cette évolution date d'une quinzaine d'années et la nature même de ces aides a changé. Nous sommes entrés dans un processus de médicalisation de la difficulté scolaire qui est maintenant interprétée en termes de troubles des apprentissages reposant sur des diagnostics médicaux (psychiatres, neurologues...). Tous les « dys » – dyslexie, dyscalculie, dysorthographe – constituent des « maladies de l'école ». Par exemple, pour les difficultés d'apprentissage de la lecture, le recours est maintenant massif, précoce et unique à des orthophonistes. On ne

prend plus en compte, comme le faisaient les CMPP ou les RASED, l'enfant dans son environnement social, familial et scolaire.

DANS L'ÉCOLE INCLUSIVE, ON DISTINGUE MAL SITUATION DE HANDICAP ET DIFFICULTÉ SCOLAIRE...

On observe une forme de recouvrement de l'une par l'autre. Les troubles des apprentissages sont répertoriés, dans les classifications françaises et internationales, comme maladies voire comme maladies mentales. Cela souligne la banalisation de l'idée que les problématiques doivent être confiées à des experts du médical et du paramédical. Le Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) fait souvent l'objet de traitements médicamenteux. On en oublie d'interroger les conditions culturelles et sociales de la vie de l'enfant tout comme les modalités de l'enseignement.

COMMENT L'ÉCOLE POURRAIT-ELLE SE RÉ-EMPARER DE CETTE QUESTION ?

On est allé beaucoup trop loin dans le sens du diagnostic médical, du repérage, de l'individualisation. Cette situation concourt à mettre les enseignants en dehors du coup, ils pensent eux-mêmes que ce n'est pas de leur ressort. Et quand ça l'est, ils sont enfermés dans une logique d'individualisation (PPS, PPRE, PAI...) avec le risque, quand elle se systématisait, de provoquer pour l'enfant un vécu d'isolement, voire de stigmatisation. Je rappelle qu'enseigner est une pratique sociale qui ne relève pas d'une approche techniciste. Il faut transformer les pratiques dans la classe et l'école, redonner du sens au collectif dans les apprentissages, à la pédagogie. Les enseignant-es devraient être formés à la hauteur des enjeux. c.g.

en bref

AIDER AUTREMENT

Dès sa création, la FSU-SNUipp a construit et popularisé un projet global pour l'école, les élèves et les enseignant-es. Permettre aux élèves de mieux apprendre suppose une transformation profonde d'un système éducatif qui contribue à générer de la difficulté scolaire et à accroître les inégalités.

Cela passe par une amélioration des conditions de scolarisation des élèves et par une rupture avec les empilements de réformes rarement évaluées qui font perdre le sens du métier et alourdissent le travail des enseignant-es. Il s'agit de transformer le métier enseignant en dépassant l'équation « un maître, une classe » et de développer tous les leviers qui permettent aux PE de se constituer en collectif de travail pour affronter toutes les problématiques d'une école vraiment inclusive, dont la difficulté scolaire et le handicap. Cela passe par une réduction du temps d'enseignement à 18 heures hebdomadaires tout en maintenant le même temps de classe pour les élèves et laisse la possibilité d'organiser les apprentissages différemment en fonction des réalités de chaque école et chaque classe (co-interventions, petits groupes...) et de renouveler les pratiques mais aussi de prévenir la difficulté scolaire et d'y remédier.



LE COLLECTIF NATIONAL RASED, dont la FSU-SNUipp fait partie, défend et promeut les RASED depuis plus de dix ans. Il dénonce les suppressions de postes (plus de 5 000 supprimés depuis 2007, soit plus du tiers des effectifs), qui ont amputé le dispositif.



LES TAUX DE REDOUBLEMENT dans le public et le privé sous contrat étaient historiquement bas à la rentrée de 2017 et ont un peu augmenté à partir de 2018, pour tous les niveaux de l'élémentaire. (« Repères et références statistiques » du système éducatif 2022)



COURTS

3

D'UNE ANNÉE D'APPRENTISSAGE EN MOYENNE A ÉTÉ PERDUE ET N'A TOUJOURS PAS ÉTÉ RÉCUPÉRÉE DU FAIT DE LA PANDÉMIE, selon une étude publiée dans la revue *Nature human behaviour*. Le retard est plus important en mathématiques qu'en lecture et touche plus particulièrement les enfants issus de milieux socio-économiques les plus défavorisés.

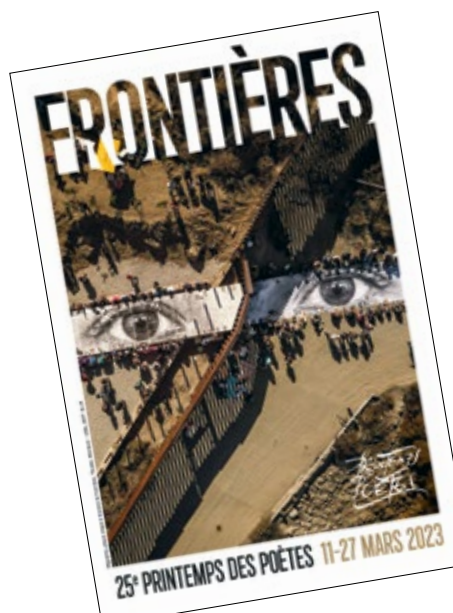


* UNE ULIS À L'ÉCRAN *

C'est une invitation au voyage dans le quotidien d'une Unité localisée pour l'inclusion scolaire d'un collège lyonnais que propose «Ulis, une odyssée», un documentaire auto-produit visible gratuitement sur YouTube. Pour mieux comprendre la réalité d'un dispositif Ulis, le réalisateur Florian Pons invite à observer en classe le travail des élèves mais aussi à les écouter exprimer leur ressenti, ceci dans le contexte particulier de la période de l'épidémie de Covid.

SPORTEZ-VOUS +++ BIEN!

L'USEP, fédération du sport scolaire à l'école publique engagée dans l'organisation de rencontres sportives, propose de nombreuses ressources pédagogiques en ligne visant à «favoriser la pratique des activités physiques et la formation de futurs citoyens sportifs». «Éducation par le sport, à la citoyenneté, à la santé» ou «pratiques sportives inclusives» constituent autant de thématiques d'activités pour mettre en œuvre les trois heures hebdomadaires réglementaires d'EPS. À consulter sur USEP.ORG.



+ PRINTEMPS DES POÈTES 2023 +

L'édition 2023 du Printemps des poètes proposera du 11 au 27 mars de nombreuses manifestations nationales et internationales autour du thème «Frontières». Elles ne sont pas que géographiques ou politiques. Elles sont partout présentes et on ne cesse de les franchir : du visible au caché, de l'enfance au lendemain, de la mort à la vie, du réel à la poésie... Lors de ce temps fort et tout au long de l'année, le Printemps des poètes et l'OCCE sensibilisent les élèves à la poésie, en encouragent la lecture et suscitent des rencontres entre poètes et élèves.

PRINTEMPS DES POÈTES ÉDITION 2023/ ÉCOLES EN POÉSIE

TOUS UNIS CONTRE LE RACISME

La Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme aura lieu du 20 au 26 mars. La sensibilisation des élèves peut revêtir plusieurs formes : rencontres et débats, actions artistiques et culturelles, manifestations sportives... La délégation interministérielle propose une carte interactive qui permet d'accéder à des ressources en ligne et à des événements dématérialisés. Le nouveau plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026 garantit notamment pour chaque élève de bénéficier d'une visite historique ou mémorielle.

3

C'EST LE NOMBRE D'INCIDENTS GRAVES DÉCLARÉS PAR LES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR 1000 ÉCOLIERS EN 2021-2022, selon l'enquête SIVIS* publiée par la DEPP en février dernier. 82 % des écoles publiques n'en ont déclaré aucun.

*Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire



LA FORÊT ET L'EAU > AU PROGRAMME <

À l'agenda du mois de mars, la journée mondiale de la forêt le 21 et celle de l'eau le 22. Deux événements propres à ouvrir les yeux des élèves sur des éléments naturels qui les entourent. Pour cela, enseignantes et enseignants pourront se tourner vers le site de *La main à la pâte*, précieux support pour mener des activités scientifiques en classe. FONDATION-LAMAP.ORG

PASCAL GARNIER, professeure en sciences de l'éducation, laboratoire Experice, université Sorbonne Paris Nord.

1. QUELLE ORIENTATION SE DÉGAGE DES NOTES DE SERVICE DU MINISTÈRE SUR LA MATERNELLE ?

C'est celle du recentrage sur les apprentissages fondamentaux, maths et français, et plus précisément sur les apprentissages numériques et en maîtrise de la langue, sur la phonologie et le vocabulaire. Ces recentrages conduisent à des apprentissages de plus en plus pointillistes, de plus en plus technicisés qui s'éloignent considérablement des apprentissages de type culturel, même si la distinction entre les deux est à manier avec précaution. Le vocabulaire y est détaché de son contexte linguistique, de la communication vraie. Ce n'est pas comme ça qu'on maîtrise l'oral, tous les apprentissages du langage oral s'appuient même chez les adultes sur la part non verbale du langage.

2. QUELLE CONCEPTION DE L'ÉVALUATION ?

Les évaluations de CP sont la fin de l'école maternelle, au double sens du terme : en tant que finalité et en tant qu'aboutissement. Il s'agit d'une vision très propédeutique de l'école maternelle. On évalue des quantités de mots... et tout ce qui est plus complexe

est passé à la trappe. L'évaluation est pourtant très importante, très construite s'il ne s'agit pas de cases à cocher, mais elle doit s'ancrer sur la singularité des situations qui sont proposées. Dans le programme de 2015, il y avait cette volonté de prendre davantage en compte les missions d'éducation, d'accueil des enfants et de valoriser tous les apprentissages comme concourant à l'éducation globale de l'enfant et non pas uniquement dans leurs dimensions d'instruction et de transmission.

3. POURQUOI ASSOCIER « RÉUSSITE ET ÉPANOUISSEMENT » ?

Plus on recentre sur les apprentissages fondamentaux, plus on doit faire apparaître autre chose qui sera flou, général, non évaluable comme l'idée d'épanouissement, de bien-être ou de plaisir. Il s'agit d'une logique de compensation, de dichotomie alors que le vrai équilibre pour l'enfant est d'apprendre, de manière formelle ou informelle, et de développer sa capacité d'agir à travers ses apprentissages. Avoir des prises sur son environnement, c'est cela qui rend heureux. On observe de l'appétit chez les enseignants et enseignantes qui remettent en cause ces orientations ministérielles dans leurs pratiques et un besoin de redéfinir l'identité du métier enseignant en maternelle.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDE GAUTHERON

« MA CABANE ET-EST LA TIENNE » est la nouvelle thématique de la Grande Lessive. Les élèves de 121 pays sont invités à étendre sur des cordes à linge leurs productions artistiques le 23 mars. «Ma cabane et la tienne» ou «Ma cabane est la tienne», de multiples possibilités pour articuler le dedans / le dehors, l'intime / le public, la fragilité / le réconfort.



À L'ÉCOLE MATERNELLE BOUILLERCE, AUJOURD'HUI, C'EST PHYSIQUE!



Les sciences physiques sont déjà au programme des élèves d'une classe de PS-MS-GS de Pau (Pyrénées-Atlantiques) qui ont intégré la démarche scientifique comme outil de découverte du monde.

Grâce à un matériel adapté, les enfants sont **ACTEURS DE L'EXPÉRIENCE.**

Pas facile de quitter son lit et de prendre le chemin de la petite école maternelle Bouillerce dans la banlieue de Pau (Pyrénées-Atlantiques) par cette aube hivernale froide et pluvieuse. Mais c'est pourtant dans l'enthousiasme qu'on aborde de bon matin, dans la classe de

petite, moyenne et grande section de Myriam Semmart, les principes de primauté de l'expérience, de robustesse et de reproductibilité manipulés quotidiennement par les chercheurs et chercheuses en physique ou en chimie. Dans le cadre de ses ateliers, la maîtresse propose à un petit groupe de cinq élèves d'expérimenter une situation nouvelle intégrée dans une séquence d'apprentissage autour de la flottabilité des objets et des matières. Dans un premier temps, Myriam fait découvrir, manipuler, comparer par les enfants une dizaine de bougies de couleur identique variant par la forme et par la taille. «*Est-ce que les bougies sont pareilles ?*» «*Qu'est ce qui les différencie ?*» «*Laquelle est la plus grande ? La plus lourde ?*». Par ses

relances, ses questions, ses demandes de précision, l'enseignante amène peu à peu les enfants à affiner leur pensée et leur vocabulaire, à s'exprimer dans un langage clair qui est aussi celui des sciences. «*Ces deux-là ont une forme arrondie*», décrit Samy. «*Elles sont toutes de la même matière, c'est de la cire*», ajoute Wayatt. Puis vient le moment d'émettre des hypothèses sur leur flottabilité que Myriam prend soin de reformuler. «*Eva pense que celles-ci vont couler parce qu'elles sont plus lourdes. Sultan pense qu'elles vont toutes flotter...*» Comment trancher ? C'est bien sûr par l'expérience qu'on va en savoir plus, comme le demandent les élèves eux-mêmes, rompus à la démarche : «*Il faut essayer*», «*En sciences, c'est ce qu'on voit qui compte*». Myriam apporte un bac transparent rempli d'eau et une serviette pour les éclaboussures et les enfants plongent tour à tour chaque bougie dans l'eau en observant attentivement ce qui se passe. Surprise pour presque tout le groupe, «*toutes les bougies flottent !*» Il est temps de conclure et on s'accorde sur quelques phrases clé : «*Le poids, la taille et la forme ne comptent pas*», «*Les bougies sont en cire, la cire flotte*». La trace de la séance n'est pas encore écrite mais elle est déjà filmée par Myriam qui a pris soin de disposer une caméra sur un trépied.

LE SOUTIEN D'UNE FORMATION
Myriam, maîtresse chevronnée qui est aussi PEMF, n'a pas toujours été aussi à l'aise avec l'enseignement des

sciences. «*Je mets en place ce type de séquences depuis quatre ans suite à un stage de formation sous la conduite d'Estelle Blanquet (voir ci-dessous) qui a débouché sur un projet concernant plusieurs classes et toujours en cours*, explique-t-elle. *L'idée est de montrer comment les enfants peuvent mettre en œuvre et intégrer dès la maternelle les éléments de la démarche scientifique*». Dans cette école située dans un quartier défavorisé, le travail collectif est un impératif partagé par toute l'équipe. «*Nous avons choisi de fonctionner en trois classes multi-âges depuis la réforme des cycles*, précise-t-elle. *Mais arrivés chez les grands, les élèves changent quand même de classe. Pour les sciences, c'est une collègue qui travaille sur le vivant, moi je reste dans le domaine de la physique*». L'enseignante a ainsi inscrit deux progressions dans sa programmation annuelle : flotte/coule et la notion de pivot/poulie. «*Le point de départ*

“INTÉGRER DES LA MATERNELLE LES ÉLÉMENTS DE LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE.”

pour ces deux sujets est un album jeunesse. Mais je ne m'interdis pas aussi d'exploiter des éléments issus de la vie des enfants et du contexte local. Le jour où il a neigé, les enfants sont rentrés avec des boules de neige dans la classe et se sont demandés ce qu'elles allaient devenir. Ça a été l'occasion d'aborder les différents états de l'eau. » C'est bientôt l'heure de la récréation. On se regroupe pour faire le point sur le travail réalisé en ateliers sans trop s'étendre sur les conclusions du groupe sciences puisque les autres élèves devront aussi découvrir la situation par eux-mêmes. «*Je leur proposerai le même type d'expériences avec différentes matières, le bois, le métal, le polystyrène, pour leur permettre de transférer et de généraliser les propriétés qu'ils découvrent*», commente Myriam, «*mais au-delà des connaissances, l'enjeu est surtout d'acquérir une démarche*». PHILIPPE MIQUEL



ESTELLE BLANQUET, maître de conférences en didactique des sciences, INSPE et université de Bordeaux

voient, etc. Enfin, tous les éléments de méthode scientifique qu'ils s'approprient à ce jeune âge les préparent à devenir des citoyens du monde.

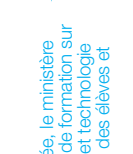
QUELLES SITUATIONS PROPOSER ?
Respecter les démarches propres à la science et les faire adopter par les enfants ne s'invente malheureusement pas. S'appuyer sur l'intérêt des enfants ne suffit pas. Je conseille aux enseignants, trop souvent mal outillés en sciences à l'issue de leur formation, de s'appuyer sur des ressources conçues pour eux, avec des activités structurées et soigneusement «*chorégraphiées*».

COMMENT DÉPASSER LES OBSTACLES ?
Dans un premier temps, il est indispensable de tester soi-même les expériences pour s'approprier la démarche et les concepts et conduire les activités en se sentant plus à l'aise. Commencer ensuite avec des situations concrètes et bien décrites : en physique par exemple les changements d'état de l'eau, les ombres, les poulies, les engrenages, les mélanges... Les albums chers aux enseignants sont un excellent support et permettent souvent une navigation entre le monde et ses représentations, au cœur de la démarche scientifique. PROPOS RECUEILLIS PAR P.M.

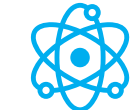
30E SUR 31, c'est la place occupée par la France au classement TIMSS 2019 des pays de l'OCDE portant sur les résultats en sciences des élèves de 10 ans.



54 HEURES sur 864, soit 6% du temps d'enseignement, c'est le nombre d'heures prévues au cycle 1 pour le domaine découverte du monde qui intègre les sciences mais aussi l'histoire et la géographie.



2022. A cette rentrée, le ministère a annoncé déployer un plan de formation sur l'enseignement de sciences et technologie censé répondre aux besoins des élèves et des PE à l'école primaire.



10 ANS, d'existence pour les Maisons de la science créées en 2013 en collaboration avec *La main à la pâte*, des lieux de formation et de partage entre universitaires et professeurs présents dans 12 régions françaises.



SCIENCES À L'ÉCOLE, CÔTÉ JARDIN

Un guide pratique conçu par Estelle Blanquet pour organiser «*un jardin des sciences*» dans une classe maternelle ou élémentaire. 40 séquences en accès gratuit.

SCIENCES ET ALBUMS

Le site *culturescientifique89* propose une liste d'albums sélectionnés par un conseiller pédagogique spécialisé de l'Yonne qui peuvent servir de support pour mettre en œuvre une démarche d'investigation. Il comprend également quelques vidéos d'activités menées en classe.

PLOUF! ET LA POULIE

Avec comme point de départ l'album *Plouf!* de Philippe Corentin, une séquence complète pour aborder la poulie en classe maternelle avec un modèle de cahier d'expériences. **EDUSCOL.EDUCATION.FR**

DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Dans un webinaire de 45 minutes, Estelle Blanquet détaille les fondements de la démarche scientifique et les procédures pour la mettre en place à l'école primaire en l'illustrant avec des séquences de classe. **PODEDUC.APPS.EDUCATION.FR**

PORTRAIT



MARIE, 20 ANS APRÈS, concrétise son envie d'enseigner.

DÉBUTER À NOUVEAU

Marie Benkassa, professeure d'école stagiaire, tâtonne avec envie.

« Les expériences professionnelles antérieures m'ont permis d'entrer dans le métier sans me dire, comme d'autres, que je ne le ferai pas toute ma vie ». Pour Marie Benkassa, passer le concours de PE à 41 ans est un choix mûri. Dans une période où l'éventualité de changer de métier devient un sujet prégnant dans l'Éducation nationale, cette résolution n'est pas anodine. Il faut dire que justement Marie vient déjà de changer de métier. Son poste d'assistante d'éducation pour financer ses études aurait pu la conduire

directement à l'enseignement, mais une opportunité la détourne de cette première envie. Titulaire d'un master « expertise et sauvegarde du patrimoine », elle travaille pour la ville de Troyes (Aube) où elle enchaîne les CDD. C'est lors du confinement que la perte de sens de son travail l'incite à revenir vers ce dessein initial : enseigner. En 2022, elle prépare le CRPE tout en exerçant comme remplaçante contractuelle sur les écoles du secteur. « Le concours m'a demandé beaucoup d'énergie », se souvient-elle. Alors quand aujourd'hui, elle entend certaines réflexions sur un concours qui serait « donné à tout le monde » ou « une tranquillité professionnelle », elle se sent blessée. « Les chaînes d'information

participent à cette déconsidération à laquelle je ne m'attendais pas, témoigne-t-elle. Même si à mon âge on prend du recul, c'est comme s'il fallait toujours se justifier. »

CONSTRUCTION PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNÉE

Cette année, Marie est stagiaire et partage son temps entre l'INSPE et la classe. Elle doit répondre à une double validation des pratiques et du master MEEF*, comme ses camarades titulaires d'un autre master. « Nous sommes un petit groupe riche de nos différents parcours et la relation avec les professeurs est privilégiée, non infantilisante. Alors même si parfois les connaissances enseignées sont en décalage avec nos besoins immédiats, cela permet des temps de partages et de confrontations de nos pratiques. » Marie, affectée les jeudis et vendredis sur une classe de MS-GS à l'école Arnaud de Troyes, apprécie particulièrement les regroupements constitués entre stagiaires de maternelle. La maîtresse formatrice qui l'accompagne est également une ressource précieuse. « Elle m'aide à progresser en m'interrogeant sans jugement sur ce que je propose aux élèves ou en me donnant des conseils précis. » Par exemple, concernant la différenciation des activités proposées entre les MS et les GS. La mise en place de l'autonomie, loin d'être une évidence, a aussi été source de questionnements : les divers apports de formation ont permis d'accepter une posture de lâcher prise dans le panel des gestes professionnels. Au fil des mois, Marie a appris à moins se disperser dans ses recherches préparatoires, à « ne plus flâner sur tous les blogs ». D'autant que si elle connaissait le travail invisible par ses parents enseignants, elle ne s'attendait pas à cette charge, en particulier « en maternelle où il faut tout concevoir en interrogeant les apprentissages précisément visés et non pas seulement l'activité ». Malgré ses logiques difficultés de premiers pas, Marie reste ravie de son choix. « Chaque journée est différente et la perception des évolutions des élèves est gratifiante. Chaque apprentissage est comme une victoire partagée ! ». MATHILDE BLANCHARD

* MEEF : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: QUEL EST LE CADRE DE MON TEMPS PARTIEL POUR ÉLEVER UN ENFANT À COMPTER DE LA DATE ANNIVERSAIRE DE SES 3 ANS ?

R: Jusqu'aux trois ans de l'enfant, le temps partiel est de droit. À compter de la date anniversaire des trois ans de l'enfant, une reprise à temps complet ou à temps partiel sur autorisation est possible. Ce dernier nécessite, selon les départements, de formuler une demande complémentaire. Attention, le temps partiel sur autorisation engendre une diminution des trimestres cotisés pour la retraite au prorata de la quotité de travail.

Q: LE RÉSULTAT DE MON TEST COVID EST POSITIF. COMMENT CELA VA-T-IL ÊTRE TRAITÉ ?

R: À compter du 1^{er} février 2023, en cas d'arrêt maladie pour Covid, le jour de carence est de nouveau en vigueur, comme pour les autres maladies. Les personnels se voient retirer une journée de salaire. Par ailleurs, l'isolement n'est plus obligatoire, même si le test est positif. La FSU-SNUipp continue de demander l'abrogation de la journée de carence.

Q: J'AI PARTICIPÉ AU MOUVEMENT INTERDÉPARTEMENTAL (PERMUTATIONS). EN CAS DE NON SATISFACTION, QUE PUIS-JE FAIRE ?

R: Les lignes directrices de gestion (LDG) ministérielles mobilité prévoient la possibilité d'un recours administratif spécifique. Il ne peut être déclenché que par le PE n'ayant obtenu aucun de ses vœux alors même que sa demande relève d'une des priorités légales. Dans le cadre de ce recours, il peut choisir un ou une représentante désignée par une organisation syndicale représentative de son choix pour

l'assister. Il est conseillé de se saisir de cette procédure. Pour toutes autres situations, un recours gracieux peut-être déposé auprès de l'IA-DASEN. Dans ce cas-là, le mandatement d'une organisation syndicale n'est pas possible. En complément de ces recours, il est indispensable d'engager une demande d'exeat (sortie du département d'origine) et d'ineat (entrée dans le département voulu). Attention, des circulaires départementales organisent ce dispositif : en prendre connaissance ! Pour toutes ces procédures, les représentant-es des personnels de la FSU-SNUipp sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formulation et le suivi.

Décryptage

DÉCLARATION D'INTENTION DE GRÈVE

Seuls les personnels titulaires, stagiaires ou contractuels, en charge de classe dans une école le jour de la grève, doivent remplir une déclaration d'intention de grève. Cette déclaration se fait auprès de l'autorité administrative, au moins quarante-huit heures avant, comprenant au moins un jour ouvré (journées de classe). Pour rappel, la déclaration d'intention de grève ne peut servir qu'à la mise en place du service minimum d'accueil (SMA) organisé par la collectivité. Elle

ne peut être utilisée pour aucune autre raison par l'administration. Les personnels exerçant dans un établissement en collège ou lycée n'ont pas à faire de déclaration d'intention de grève. De même, les personnels AESH sont dispensés de cette obligation et sont couverts par les préavis déposés par la FSU-SNUipp et la FSU.

Une déclaration d'intention de grève peut porter sur plusieurs jours, ceux-ci doivent



apparaître sous forme de liste : par exemple, lundi 4 avril 2023, mardi 5 avril 2023, jeudi 7 avril 2023, vendredi 8 avril 2023.

LIVRES

Copains comme cochons, mais pas que!

D'ici ou d'ailleurs, domestiques ou sauvages, les animaux restent une source inépuisable de jubilation, de questionnement, de complicité pour les enfants... et pour les adultes? Un petit tour avec nos amis les bêtes.

Petite panthère explore le monde, comme tous les bébés, de tous ses sens en action. Qui donc est à la fois douce, sucrée, silencieuse, pleine de vie, qui sent bon tout en étant forte? Il faudra aller au bout de ce joli album dont chaque page se déplie pour éclaircir le mystère. Un texte succinct accompagné de belles illustrations dont

les verts de la jungle contrastent avec le noir panthère. **À qui est ce bébé?** Lula part à travers le monde à la recherche des parents du bébé qu'il a trouvé. Girafe, bison, hyène, tigre... pour les tout-petits, une manière de rencontrer des familles d'animaux. **Drôles de zoiseaux.** Des amours de Monsieur et Madame Tourterelle naissent trois drôles d'oiseaux: un petit gorille, une jolie girafe et un adorable dragonneau. Malgré tous les efforts des parents désarmés et les conseils de toute la gente volatile, l'éducation de ces trois petits ne sera pas facile! Un régal d'humour qui traite du sujet de la différence. Parler des crottes, c'est toujours drôle, non? Le problème de **Monsieur Crotte**, c'est qu'il en fait vraiment beaucoup, des crottes. Beaucoup, partout, tout le temps, vraiment n'importe où. Pour essayer de régler le problème, Monsieur Crotte va faire le tour des spécialistes. Médecin, diététicien, hypnotiseur, psychologue... qui aura une solution? **Le chat d'Achille**, c'est un petit album très mignon sur les relations avec un chat. Entre ce qu'Achille voudrait et ce que son chat veut bien, c'est un

cheminement. Accepter de laisser à son chat la liberté d'accepter les jeux et les câlins, parce qu'un animal, ça reste libre. Tout en douceur et en délicatesse.

Archibald et ses chatons, ou l'amour inattendu d'un gros chien de garde pour trois petits chatons. Une rencontre qui transforme le gros méchant en gros tendre, avec des dessins rigolos et une conclusion presque philosophique. **Qu'y a-t-il dans le corps des animaux?** Systèmes squelettique, musculaire, digestif, circulatoire, respiratoire, nerveux et reproductif: pour chaque sujet, au centre de chaque double page, l'être humain, et dans des rabats latéraux, des exemples d'animaux de différentes familles. Dessins et textes permettent de comparer et comprendre. Parfait pour familiariser les enfants avec leur corps et celui des animaux.

Cochonrama pour tout savoir sur le cochon, cet animal d'élevage qui fournit jambon et bacon. Un tour d'horizon aussi de nos relations avec lui et les expressions qu'il a inspiré d'un pays à l'autre. Pour rester ou devenir copains comme cochons avec les animaux?

«UN ANIMAL ÇA RESTE LIBRE»

► **PETITE PANTHÈRE**, de Chiara Raineri, trad. Alain Serres, Ed. Rue du Monde C1

► **À QUI EST CE BÉBÉ?** de Javier Mariscal, Ed. Delachaux et Niestle jeunesse C1

► **DRÔLES DE ZOISEAUX**, de Jean-Pierre Raveneau, ill. Laure du Faÿ, Ed. Amaterre C1 C2

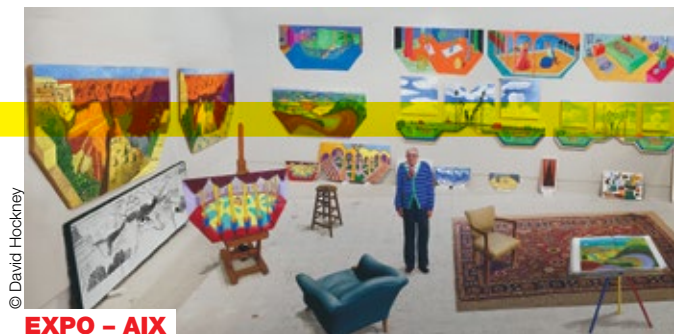
► **MONSIEUR CROTTE**, de Simon Bailly, ill. Ella Coutance, Ed. Actes sud jeunesse C1 C2

► **LE CHAT D'ACHILLE**, de John Leynaud, Ed. Actes sud jeunesse C1 C2

► **ARCHIBALD ET SES CHATONS**, de Gaëlle Duhazé, Ed. Hongfei C1 C2

► **QU'Y A-T-IL DANS LE CORPS DES ANIMAUX?** de Jana Albrechtiva et Radka Piro, ill. Lida Larina, Ed. rue du Monde C2 C3

► **COCHONRAMA**, de Daisy Bird, ill. Camilla Pintonato, Ed. Actes sud junior C2 C3



EXPO - AIX

Le peintre vivant le plus cher du monde

L'irremplaçable et merveilleux David Hockney, figure adorée de l'hyperréalisme et du pop art, pose ses pinceaux à Aix-en-Provence sur les terres de Cézanne, à l'occasion d'une rétrospective-événement au musée Granet. 700 m² pour le peintre de 85 ans. Du 28 janvier au 28 mai 2023.

EXPO - PARIS

Gribouillages

Il n'y a pas que ceux de vos élèves ou les vôtres pendant les réunions! Les gribouillages, les croquis, les esquisses, les tentatives, les dessins spontanés, toutes ces lignes rapidement effectuées, destinées à rester dans l'ombre voire jetées, sont aujourd'hui exposées, mises en lumière par le Palais des Beaux-Arts de Paris. Des croquis des plus grands maîtres, de Michel-Ange et Raphaël à Jean-Michel Basquiat et Jean Dubuffet, mélangeant mouvements et époques. Du 8 février au 30 avril 2023.

INTERVIEW

Muriel Barral

QUI EST PHILIPPE UG?

Philippe UG, à prononcer U-G, comme Unité Graphique, est un artiste du pop-up qui ne se réduit pas à être un auteur, un ingénieur de papier, un sérigraphe, un éditeur ou un enseignant dans des écoles d'art, mais un vrai touche-à-tout à l'œuvre prolifique, plus de 200 livres dont une cinquantaine de pop-up. Il aime tester: des



BIO
Muriel Barral, chargée de programmation et d'exposition à la bibliothèque de Toulouse.

livres-objets, des constructions en volume, des décors... Son univers tout-terrain est caractérisé par un travail artisanal assez manuel au départ, dans une démarche créative qui fait sa richesse.

QUEL EST LE BUT DE L'EXPOSITION?

Le point de départ est un don exceptionnel de P. UG à la bibliothèque de Toulouse. Maquettes, livres blancs de l'éditeur, déclinaisons des livres en décors monumentaux



© Culturespaces / Eric Spiller

EXPO - BORDEAUX

Dali, lumières numériques

Spectaculaire projection comme une plongée dans le processus créatif du peintre catalan: un ballet numérique rythmé par les chefs d'œuvre métaphysiques du grand Salvador Dali. Une occasion d'appréhender ses créations avec un œil nouveau, en s'immergeant dans une sensationnelle galerie vivante baignée par ses inspirations les plus folles. Bassin des lumières, Bordeaux, du 3 février 2023 au 2 janvier 2024.

STREET-ART

Braille pas!

Rendre le street art accessible aux personnes non-voyantes et créer du lien telle est l'idée de Souliman, graffeur. Il faut être deux pour lire ses œuvres: une personne voyante pour savoir où se trouve le graffiti et une non-voyante pour le comprendre. Des messages drôles comme « Braille pas » sur une école, « Pas vu pas pris » sur un palais de justice et un pari génial pour donner une voix au handicap, sensibiliser et ouvrir les yeux des voyants. Pour en savoir plus:

► [FACEBOOK.COM/LUMNIFR/VIDEOS](https://facebook.com/lumnifr/videos)



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS L'APPORT DU LIVRE ANIMÉ À LA LITTÉRATURE JEUNESSE?

Pop-up, livres à tirettes, à illusion d'optique... le livre animé prend différentes formes et questionne: objet ou œuvre d'art? Il convoque différents sens, la 3D rend plus accessible le livre pour certain-es. La surprise et la curiosité attirent. La fragilité rend les enfants soigneux. Et la beauté entraîne une vraie adhésion... même chez les adultes. PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK

► [BIBLIOTHEQUE.TOULOUSE.FR](https://bibliotheque.toulouse.fr)

Climat et biodiversité : la spirale infernale

Comme le réchauffement climatique, le recul de la biodiversité menace l'humanité. Deux crises qui sont liées et se renforcent mutuellement.

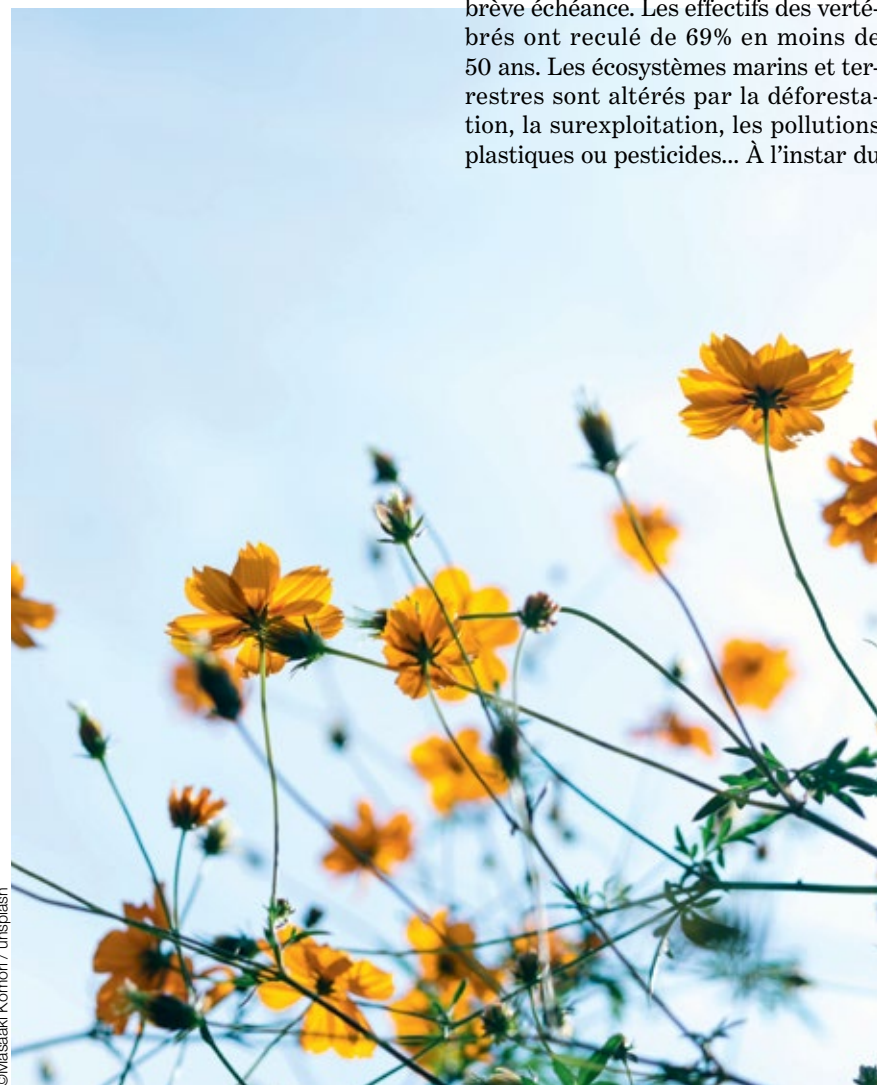
Protéger 30% de la planète d'ici à 2030, restaurer un tiers des écosystèmes dégradés, réduire de moitié les risques liés aux pesticides... Les objectifs de la 15^e conférence mondiale pour la biodiversité réunie à Montréal en décembre 2022 affichent une ambition évoquant l'accord de Paris pour le climat. L'urgence est comparable. En effet, l'ampleur du recul de la vie sauvage est considérable. Selon l'IPBES*, un million d'espèces est menacé d'extinction à brève échéance. Les effectifs des vertébrés ont reculé de 69% en moins de 50 ans. Les écosystèmes marins et terrestres sont altérés par la déforestation, la surexploitation, les pollutions plastiques ou pesticides... À l'instar du

réchauffement, cette érosion de la biodiversité menace la viabilité de la planète. La sécurité alimentaire est en jeu quand 75% des cultures reposent sur la pollinisation, assurée par des populations d'insectes en voie d'effondrement. La santé publique est fragilisée par la transmission de virus d'animaux dont la destruction des habitats naturels favorise les contacts avec les humains.

MÊME CAUSE, MÊMES EFFETS

Fléaux pour l'humanité, réchauffement climatique et effondrement de la biodiversité ont pour origine commune une activité humaine orientée par une logique de croissance économique insoutenable. Aujourd'hui, un consensus scientifique se dégage pour démontrer qu'ils s'alimentent l'un l'autre. Le réchauffement, en passe de devenir la principale menace pesant sur la biodiversité, contraint des espèces à migrer vers les pôles et en altitude, avec des taux de mortalité massive. Les forêts sont dévastées par les incendies et la sécheresse, l'acidification des océans et la hausse du niveau de la mer détruisent des écosystèmes entiers. Simultanément, la chute de la biodiversité aggrave le réchauffement. Sols, océans, forêts sont des puits de carbone qui absorbent la moitié des émissions humaines de CO₂. Dégradés, ils assurent moins cette fonction, voire rejettent une partie du carbone stocké. Alors que la survie de 70% des populations les plus pauvres de la planète dépend de la vie sauvage, la protection de la nature est également un impératif de justice sociale. La signature début mars d'un premier traité de protection de la haute mer ouvre des perspectives. Agir pour la vie ne peut plus attendre ! FRANCK BROCK

* Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, équivalent du GIEC pour la biodiversité.



Logement : un mal féminin

Le rapport 2023 « L'état du mal logement en France » de la Fondation Abbé Pierre (FAP) a été présenté dans un contexte de forte inflation et de hausse des prix de l'énergie qui touchent en premier lieu les plus modestes, et en particulier les femmes. Les chiffres sont alarmants : il y a aujourd'hui en France 15 millions de personnes touchées par la crise du logement dont 4,1 millions sont mal logées, 1 million privé de toit personnel et 330 000 sans-abris. La FAP dénonce une crise du logement « qui s'enracine », alors que le logement représente une part croissante des dépenses contraintes. Elle accuse le gouvernement de ne pas prendre en compte l'ampleur du phénomène. Les politiques publiques insuffisamment protectrices tant pour les précaires que pour les ménages modestes sont doublées d'une crise de production de logements à loyers abordables : l'État consacrait 2,2% du PIB au logement en 2010 contre 1,5% en 2021.

DOUBLE PEINE

Le rapport se penche également sur les inégalités de genre dans l'accès au logement. Le mal-logement touche d'abord les femmes seules, particulièrement quand elles ont des enfants : si 20% de la population subit de mauvaises conditions de logement, le taux atteint 40% pour une femme célibataire avec un enfant et 59% si elle a trois enfants ou plus. Le rapport montre aussi combien les violences, notamment conjugales, ont des répercussions. Près de 40% des femmes victimes demandant un hébergement d'urgence sont sans solution. Les séparations, même sans violences, présentent également des risques de « précarisation » du logement. Parce qu'elles ont souvent moins de ressources et un statut précaire, les femmes ont du mal à accéder à un toit et sont de fait aussi plus vulnérables à l'exploitation et aux violences sexuelles.

VIRGINIE SOLUNTO

Mortalité infantile : des chiffres inquiétants

À l'examen rapide du rapport 2022 du Groupe interinstitutions des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile (IGME), on pourrait se féliciter. Depuis le début du siècle, le taux mondial de mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué de 50% tandis que les taux de mortalité des enfants plus âgés et des jeunes ont baissé de 36% et que le taux de mortalité* a diminué de 35%. De bons résultats qui peuvent être attribués à l'augmentation des investissements dans les systèmes de santé primaire au profit des femmes, des enfants et des jeunes. Mais le constat est moins réjouissant si on resserre un peu la focale sur la stagnation des chiffres enregistrée depuis 2010. Car les moyennes dissimulent d'énormes disparités géographiques et des situations qui n'évoluent pas.

Ainsi l'Afrique subsaharienne, qui ne compte que 29% des naissances vivantes

dans le monde, a enregistré 56% de tous les décès d'enfants de moins de cinq ans en 2021, et l'Asie du Sud 26% du total. Ces deux régions du monde concentrent également 77% de l'ensemble des mortalités en 2021. L'épidémie de Covid-19, si elle n'a pas touché les enfants, risque encore de noircir le tableau dans les années à venir puisqu'elle a alimenté un recul important des vaccinations cruciales pour les nouveau-nés et les enfants les plus vulnérables. Pour l'Unicef, si l'on ne réagit pas, près de 59 millions d'enfants et de jeunes mourront avant 2030 et 16 millions de bébés seront perdus par mortalité. L'organisation appelle à développer « l'accès à des soins de santé de qualité et leur disponibilité [qui] restent une question de vie ou de mort pour les enfants dans le monde. »

PHILIPPE MIQUEL

* Décès d'un bébé après 28 semaines de grossesse avant ou au cours de l'accouchement.

HAKIM KHALDI,
chef de mission
Médecin Sans
Frontières

1. QUELLES SONT VOS ACTIONS EN SYRIE ?

Le tremblement de terre a entraîné de nouveaux besoins. Des kits premières urgences ont été distribués. Pour faire face au nombre de blessés et décès, les hôpitaux ont demandé du plâtre et des sacs mortuaires. Une équipe de santé mentale a été mise en place pour prendre en charge les traumatismes. Parce qu'un autre de suivi post-opératoire a été nécessaire pour les nombreux blessés souffrant de fractures. Une clinique mobile dans les camps de réfugiés continue d'apporter les soins classiques et plus spécifiques pour les maladies chroniques.

2. QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS ?

MSF a un principe de neutralité lorsqu'il y a des conflits. En Syrie, Bachar El Assad refuse notre intervention en zone gouvernementale. Nous intervenons en zones rebelles là où les habitants n'ont pas de perspectives à long terme, ne pouvant aller ni en Turquie – qui a déjà accueilli 3,6 millions de réfugiés – ni en zone gouvernementale car considérés comme terroristes. Enfin le conflit en Ukraine réduit le financement de l'aide humanitaire en Syrie : ruptures de financement et aides fragmentées.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CLAIRE BORDACHAR

“La retraite est un miroir grossissant des inégalités qui touchent les femmes”

QU'EN EST-IL DE L'ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES-HOMMES?

RACHEL SILVERA : Elle est loin d'être atteinte. Les femmes touchent en moyenne un quart de salaire en moins que les hommes. Le premier facteur d'inégalité est le temps de travail. 29% des femmes travaillent à temps partiel contre 7% des hommes. Toute une frange d'entreprises ne fonctionne que sur des contrats à temps partiel, souvent courts, aux horaires atypiques et très peu rémunérés. Ces secteurs emploient massivement des femmes selon un présupposé qui veut que le temps partiel soit plus adapté aux femmes qui doivent concilier vies familiale et professionnelle. Quant au temps

“Qui, dans l'Éducation nationale, occupe le plus les postes de direction? Qui perçoit le plus d'indemnités? Inversement, qui demande un temps partiel?”

partiel «choisi» pour élever ses enfants par exemple, il pénalise aussi largement les femmes dans leur vie professionnelle et plus tard à la retraite. Le second facteur d'explication des écarts de salaire est la ségrégation professionnelle. Les femmes sont cantonnées dans des métiers moins bien rémunérés. Six professions occupent plus d'une femme sur deux : l'éducation, la santé, le soin aux personnes, le nettoyage, l'administratif et le commerce. Tous ces métiers ultra-féminisés sont très dévalorisés.

QUELS LEVIERS ACTIONNER POUR FAIRE ÉVOLUER LA SITUATION?

R.S. : En 2013, une tentative a eu lieu avec la loi dite des 24 heures de Najat Vallaud-Belkacem qui contraignait les entreprises à garantir aux salariés une

durée minimum de temps partiel, mais il y a eu peu d'effets du fait d'accords de branche dérogatoires. L'égalité salariale devait être une priorité du quinquennat mais pour l'instant la seule mesure a été la mise en place d'un index de l'égalité pour les entreprises avec menaces de sanction à la clé. Mais comme ce



BIO
Rachel Silvera est économiste, maîtresse de conférences à l'université Paris Ouest-Nanterre. Elle est spécialiste des questions d'égalité professionnelle en matière de salaire et d'emploi.

sonnent les données, 84% d'entre eux s'en tirent avec une note acceptable. On est très loin de la réalité. Il faudrait revaloriser les métiers occupés par les femmes au-delà des simples primes comme celles accordées lors du Ségur de la santé qui profitent indifféremment à tous les personnels. Cela passe par des mesures coercitives. Par exemple, obliger les employeurs à des cotisations sociales sur le temps partiel équivalentes à celles du temps plein.

LES FEMMES SONT ANNONCÉES COMME LES PERDANTES DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES. POURQUOI?

R.S. : La retraite est un miroir grossissant des inégalités professionnelles et sociales qui touchent les femmes durant leur carrière. Elles perçoivent 40% de

moins que les hommes en termes de droits directs à la pension, 28% si on prend en compte les pensions de réversion. Leurs durées de cotisation sont largement inférieures aux hommes : 40% des femmes partent avec une retraite incomplète. Une femme sur deux interrompt ou réduit son activité à la naissance d'un enfant contre un homme sur neuf. Une situation inégalitaire creusée par les précédentes réformes qui va encore s'aggraver avec celle-ci. Reculer l'âge de départ et allonger la durée de cotisation nécessaire pour obtenir le taux plein va peser surtout sur les femmes. Actuellement, 37% des retraitées touchent moins de 1000 euros bruts contre 15% des retraités. Le maintien du départ sans décote à 67 ans est présenté comme bénéfique aux femmes précaires mais la plupart n'auront pas les trimestres nécessaires à une retraite complète. Injustice aussi pour la mesure de pension plancher à 85% du SMIC : pour en bénéficier, il faudra avoir travaillé toute sa vie, avec une carrière complète, à temps complet et au niveau du SMIC...

LES INÉGALITÉS SONT-ELLES AUSSI PRÉSENTES DANS L'ENSEIGNEMENT?

R.S. : Oui. Si l'on reste sur les retraites, c'est une profession où la prise en compte de la pénibilité n'est toujours pas reconnue alors qu'on travaille dans un environnement bruyant mais aussi constamment soumis à des contraintes psychiques et émotionnelles. Si l'on revient aux carrières, qui, dans l'Éducation nationale, occupe le plus les postes de direction? Qui perçoit le plus d'indemnités? Inversement, qui demande un temps partiel? Autant de facteurs d'inégalités qu'on a tendance à oublier. D'autre part, les difficultés à revaloriser les métiers de l'enseignement, à hauteur d'autres professions à Bac +5 à prédominance masculine, tiennent pour une large part à leur féminisation culturellement encore assimilée à un déclassement social : enseigner serait au fond un simple prolongement naturel de ce que font les femmes à la maison, car, on le sait, elles sont toutes mères!

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

casden
BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE
LA FONCTION PUBLIQUE!

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance avec capital de 180 478 270 € - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno - Conception : Insign 2022 - Merct à Carmen, Élise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE



Solidarité
Laïque



Éduqué.e.s aujourd'hui, plus libres demain.



Droit à une éducation publique
de qualité, tout au long de la vie,
pour toutes et tous.



Éducation à la citoyenneté
et à la solidarité internationale



Vivre ensemble
et réduction des inégalités



solidarite-laique.org